



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

Centre Universitaire du Guesclin

Site de Béziers

Département Géographie-Aménagement

Master 1 TDDT, Promotion 2013-2014

Sous la direction de :

Mr VILLEPONTOUX Stéphane, Professeur Tuteur

Mr MARTIN Benoît, Référent de notre étude

Développement du Pôle nature

"Rapport présenté dans le cadre des ateliers tuteurés du Master 1 Développement Durable et Aménagement mention Tourisme en partenariat avec la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes"



Auteurs :

CHATELAIN Svenja, DU Xijin, MOUSSIER Isabelle, PEN Butty, RABENIFARA Andrianah,

RAYMOND Mathilde et SECRETAIN Carole

SOMMAIRE

Remerciements	4
Introduction	5
I. Le Pôle Nature : une mûre réflexion	7
1.1. Du concept de nature au Tourisme de nature	7
1.1.1. Le rapport à la nature	7
1.1.2. L'offre de tourisme de nature en France	10
1.2 La clientèle potentielle et ses attentes	13
1.3. Le territoire d'étude : diagnostic du contexte spatial	16
1.3.1. Potentiel en matière de loisirs et de sports de nature.....	17
1.3.2. Les équipements dédiés aux loisirs et aux sports de nature.....	19
1.4. Les acteurs du territoire.....	21
1.4.1. La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes	21
1.4.2. Les autres partenaires.....	22
1.5. Le contexte « administratif » de la mission	25
1.5.1. Le « Pôle Nature » opportunité de développement	25
1.5.1. Regroupement en Office du Tourisme Intercommunale « Sud-Cévennes »: Nouveau contexte, nouveaux enjeux et nouvelles perspectives.....	26
1.6. Les objectifs du projet	27
1.7. La phase 1 du Pôle nature	28
II. De la méthode aux idées	32
2.1. L'analyse SWOT	32
2.2. L'analyse comparative	33
2.2.1. Le concept de benchmarking	33
2.2.2. Comparons la Charente Maritime	34
2.2.3. Comparons le Morvan.....	35
2.3. Les observations terrains	37
2.3.1. Les sentiers choisis.....	37
2.3.2. Les objectifs de l'observation.....	38
2.3.3. La méthode.....	39
2.3.4. Les résultats.....	39
2.4. Les entretiens et réunions.....	40
III. Vers un développement du Pôle Nature	46
3.1. Phase 2 : Les Autres APPN.....	46
3.2. Phase 3 : La communication.....	54
3.3. Phase 4 : La fédération des acteurs et prestataires touristiques	62
Apports personnels et professionnels.....	67
Ouverture	68
Bibliographie.....	72
Annexes	74

Remerciements

Nous souhaitons adresser nos remerciements à Monsieur Stéphane VILLEPONTOUX, Enseignant à l'Université Paul Valéry Montpellier III et plus particulièrement dans le Master Tourisme et Développement Durable des Territoires spécialité Mobilité Spatiale et Aménagement, pour son regard avisé sur notre étude ainsi que le temps qu'il a pu nous consacrer lors de la réalisation.

Nous remercions également Monsieur Anton SMIRNOFF ainsi que Monsieur Benoît MARTIN, pour nous avoir fait confiance et nous avoir accompagnés tout au long de cette mission.

Merci également à nos camarades de classe pour leur soutien sans faille et leur sourire toujours présent.

Introduction

"Les passions de l'homme ne sont que des moyens que la nature emploie pour parvenir à ses desseins." Cette expression du Marquis de Sade exprime bien le rapport complexe que l'homme entretient avec la nature. D'un côté l'homme et ses passions, ses envies et surtout ses besoins et de l'autre côté la nature qui poursuit sa route, innarêtable mais influençable. En effet, l'homme a une influence sur la nature qui peut lui être bénéfique ou non. Cette situation se généralise au point que développer tout en préservant devient l'enjeu principal des territoires gâtés par la nature. Or "Une société qui survit en créant des besoins artificiels pour produire efficacement des biens de consommations inutiles ne paraît pas susceptible de répondre à Long terme aux défis posés par la dégradation de notre environnement. " Pierre JOLIOT, La recherche passionnément, Paris : Editions Odile Jacob, 2001, P. 140. Ce qui peut remettre en question l'usage des espaces naturels. Cette étude prend en compte le cas de la Communauté de Commune Causse Aigoual Cévennes Terre Solidaire dont l'enjeu tourne autour de la situation particulière du PNR des Cévennes comme étant le seul en France à être habité, donc un territoire à préserver, habité et visité par une population évolutive et saisonnière. Historiquement, ce territoire fut recouvert de forêt et exploité pour le bois pour la production d'énergie, pour les exploitations agricoles et pastorales et finit par en être défriché. Reboisé plus tard par la bonne volonté scientifique de Georges Fabre associé à Charles Flahaut, son usage est désormais tourné vers le tourisme qui détermine aujourd'hui aussi les activités économiques qui y sont pratiquées. La forêt reconstituée est aujourd'hui inscrite comme patrimoine mondial à l'UNESCO, qui signifie protection et préservation tout en gardant sa vocation de ressource pour la population qui l'habite. L'usage de cette nature exceptionnelle pour le développement passe donc nécessairement par le tourisme et spécialement le tourisme lié à la nature.

Toujours dans cette perspective d'évolution et de développement, la candidature du territoire pour l'appel à projet « pôle nature » de la DATAR du massif central renforce la volonté du territoire à faire bon usage de la nature.

Dans le cadre du développement du pôle nature sur le territoire Causse Aigoual Cévennes terre solidaire, dont le tourisme est marqué par une très forte saisonnalité, nous nous sommes alors posés la question suivante: « Comment le tourisme peut-il développer durablement un territoire? ». Dans cette étude, nous nous efforcerons de répondre à la problématique qui a

découlé de nos questionnements : "Comment le pôle nature peut-il être un moyen de désaisonnaliser l'offre touristique du territoire Causses Aigoual Cévennes afin de le dynamiser?" En exposant en premier lieu une réflexion sur le pôle nature, en second lieu les méthodes utilisées qui ont donné lieu aux idées et en dernier lieu les possibles évolutions.

I. Le Pôle Nature : une mûre réflexion

1.1. Du concept de nature au Tourisme de nature

1.1.1. Le rapport à la nature

Avant même de parler d'activité de pleine nature ou de tourisme, il faut s'interroger sur la notion même de « nature ».

D'après la CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales), la nature peut être vue comme « l'ensemble de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaine ». Si l'on veut préciser la définition, elle sert d'environnement terrestre au sens où elle est cadre de vie humaine et produit différentes ressources, communément appelées ressources naturelles. La nature n'est pas fixe, elle est aussi le résultat de divers phénomènes qui se croisent.

Souvent, un amalgame est fait avec le terme d'« environnement ». Toujours d'après la définition du CNRTL, cette notion se définit par les « conditions matérielles et des personnes qui environnent un être humain, qui se trouvent autour de lui ». Ici, on ne précise pas la nature de l'action humaine et on ne nie pas son impact. On ajoute de nos jours souvent une connotation liée au développement durable.

Si originellement l'environnement est ce qui environne l'homme, alors que la nature concerne ce qui n'est pas –ou peu- modifié par l'homme, les deux termes se rejoignent dans l'imaginaire collectif. Pour parler des ressources peu ou non modifiées par l'homme on emploie à la fois l'adjectif « naturel » ou « environnemental ». D'ailleurs, lorsqu'on rentre ces deux termes en recherche image sur le moteur Google, on trouve des résultats sensiblement proches avec la représentation de la flore avec la prédominance de vert, ainsi que de l'eau, le ciel...



Recherches image Google : 2^{ème} résultat « nature » et 1^{er} résultat « environnement »

On définira ici la nature au sens commun comme l'ensemble des ressources qui entourent l'homme mais qui ne sont théoriquement pas, ou peu, modifiées par ce dernier (« paysage sauvage », forêt, faune, flore...). Dans l'imaginaire collectif, l'image de la Nature est souvent véhiculée par un paysage type comme l'illustrent ces photos. Il ne faut cependant pas oublier que le paysage est le résultat de l'action de l'homme : l'exploitation aussi bien que la protection des ressources sont sources de modification paysagère. Selon Sainteny (2002), les paysages « sont des traits d'union entre nature et culture » ; ce qui induit un rapport spécifique liant chaque individu à son environnement.

Le rapport de l'homme face à la nature a évolué. Comme l'expose J.P. Mounet (2000), la « sensibilité » et l'« authenticité » restent importantes. Cependant on a pu noter un changement notamment par rapport à ce qui existait dans les années 1960 où l'on prônait une protection absolue d'un territoire. La problématique de mise sous cloche avait pour but d'empêcher ou du moins de limiter l'action de l'Homme pour garder son statut de « nature sauvage ». On accepte désormais d'avantage l'idée selon laquelle la nature est en partie conçue par l'homme qui est ainsi le garant de sa préservation et de sa conservation. S. Depraz (2013) relève cependant une certaine complexité sémantique entre les termes de « conservation » ou de « préservation ». La première notion rappelle en France l'idée de couper le territoire de l'extérieur, alors que la préservation induirait une protection moins contraignante et moins sanctuarisée. Les Parcs sont notamment des opérateurs importants dans la protection de la nature, et selon leur statut, préservent ou conservent l'environnement.

La transformation de ce rapport à la nature se traduit également au niveau de la gestion et de l'aménagement des territoires ou des aires jugées « naturelles », qui possèdent des ressources considérées comme des atouts, telles que la biodiversité, les paysages... Les zones Natura 2000 par exemple ne sont pas forcément des espaces vierges. Ils sont gérés par un groupement humain qui l'entretient.

De plus en plus, la nature et l'environnement sont supports de développement et de valorisation, notamment dans le cadre des activités sportives et touristiques de nature. Le « capital nature » d'un territoire est à la base du potentiel développement du tourisme de nature et constitue en quelque sorte sa matière première.

En ce sens, les sports de nature ont comme support direct le milieu naturel. Regroupés officiellement sous le terme « Activités Physiques de Pleine Nature », ou APPN, il est difficile d'en donner une définition précise. Le Ministère chargé des sports dans a défini en 2004 les sports de pleine nature comme « les activités physiques et sportives dont la pratique s'exerce en milieu naturel, agricole et forestier aménagé ou non ». La liste des activités retenues dans cette définition peut se répartir sous les thématiques « terre », « eau », « air » et « neige », propres à l'imaginaire collectif.

A la différence des sports traditionnels, les sports de nature résident dans des lieux aux formes spatiales diverses et floues, inscrites au cœur du milieu naturel. Dans la théorie présentée par P. Mao et P. Bourdeau (2008), les sports de nature prennent différentes configurations regroupées sous formes d'espaces, de sites ou d'itinéraires, alors que les sports traditionnels des espaces précis localisés.

Le milieu naturel ne suit pas pourtant pas forcément une logique déterministe dans le sens où un site qui réunit tous les éléments pour répondre à une demande ne sera pas forcément valorisé comme tel. Pour dépasser les contraintes intrinsèques au milieu naturel, l'homme a eu recours à l'aménagement voire à l'adaptation. Cette même logique peut aussi concerner les opportunités du milieu que l'on voudrait valoriser.

La pratique des APPN relève de la recherche d'un déplacement dans l'espace ou d'un mouvement esthétique. Elle comprend également l'idée selon laquelle le pratiquant tire sa force des contraintes et caractéristiques du milieu naturel, sorte de relation individu-milieu. Souvent nommées comme des activités à risques, les APPN ne sont dangereuses que s'il y a une mauvaise gestion des risques. Utilisant les ressources et les forces de la nature, les activités physiques ne sont qu'une partie de l'offre touristique de nature.

Le tourisme, en tant qu'activité de valorisation des ressources potentielles, « utilise » en effet parfois la nature comme support. Le tourisme de nature, aujourd'hui en expansion, est dédié à la mise en valeur de ses ressources environnementales, et se veut engagé vers un tourisme plus durable. Aujourd'hui le secteur des APPN, considéré à fort enracinement territorial, est souvent mis en avant. Il véhicule des valeurs auprès d'une « société de loisirs » et qui se veut de plus en plus mobile touristiquement parlant.

L'activité touristique est aujourd'hui scindée en différentes branches spécifiques avec des motivations propres. L'une d'entre elle est le tourisme de nature. Selon la définition officielle de l'OMT, cette forme de tourisme a pour motivation principale l'observation et l'appréciation de la nature.

Toutefois cette définition peut paraître restrictive, notamment en France. Il faut en effet faire attention à l'interprétation trop restreinte du tourisme de nature en tant que simples loisirs ou sports de nature, ou à la seule découverte scientifique et naturaliste. Définir le tourisme de nature seulement par ces éléments exclurait certaines clientèles potentielles tels les curieux en recherche d'évasion et les avides de nature qui n'ont pas de prétentions scientifiques. Cela aurait pour conséquence de restreindre le marché.

Si la nature semble être support de l'activité touristique, le tourisme de nature a aussi pour enjeu la préservation de l'environnement. Certains territoires l'ont bien compris et s'engagent dans une voie de développement touristique durable. Le Parc National de Port-Cros met en place ce principe pour « passer du tourisme en nature au tourisme de nature ». Cet exemple illustre la volonté de faire du tourisme de nature un vecteur de la sensibilisation du public à l'environnement.

1.1.2. L'offre de tourisme de nature en France

Le tourisme de nature français est en évolution et en hausse. La demande tend de plus en plus vers le voyage à la carte, à la découverte d'un patrimoine culturel et naturel que le touriste veut « d'exception ». En témoigne la fréquentation accrue d'espaces protégés et valorisés tels que les Parcs Nationaux ou sites labellisés UNESCO, double dimension que l'on retrouve d'ailleurs au cœur des Cévennes.

Bien que l'utilisation croissante des termes « découverte nature », « écotourisme »,... soit parfois faite à des fins purement marketing, ces notions sont le symbole de la hausse de la demande et de la diversification des thématiques.

Selon l'AFIT, les destinations identifiées « Tourisme de Nature » en France ne sont pas très nombreuses et concernent environ une dizaine de territoires. Il s'agit souvent de Parcs où la politique de préservation est active, et qui disposent donc d'une image à forte connotation nature. On trouve parmi ces destinations commercialisées les Cévennes, la Camargue, les Pyrénées ou le Vercors.

Le développement du tourisme de nature en France a pour objectif de se positionner sur ce marché émergent avec une clientèle élargie, du simple curieux au passionné, mais aussi de favoriser l'activité en intersaison et de la développer tout au long de l'année. Les nouvelles tendances sociétales en termes d'allongement des week-ends et de la réduction du temps de travail sont en cohérence avec cet objectif.

Un processus de professionnalisation et de mise en réseau des acteurs est nécessaire pour l'émergence d'une image cohérente. Les démarches qualité telles que les « Marques Parc » sont des moyens pour qualifier l'offre et offrir une cohésion entre les prestataires. Le tourisme de nature est ainsi une opportunité pour renforcer l'image d'une destination.

Au-delà de l'outil stratégique et économique, le tourisme de nature est un moyen de sensibiliser la clientèle à l'environnement et à sa nécessaire préservation : la nature ne doit plus être seulement le support d'une pratique sportive. Le sport et les loisirs de plein air doivent être des outils privilégiés pour découvrir un espace naturel d'exception. Telle est la devise du Parc de Port Cros qui cherche à développer une dimension nouvelle à l'activité sportive : « Dans un espace protégé, la pratique de loisirs n'a pas à inféoder l'espace : c'est au contraire à elle de s'adapter en terme d'itinéraires, d'équipements, de contenus ». Un des moyens d'enrichir la pratique sportive serait de lui insuffler des valeurs pédagogiques et de fournir des informations sur la nature environnante.

Les sites dit « nature » dispose de caractéristiques naturelles qui offrent aux visiteurs en recherche d'immersion, un caractère exceptionnel et émotionnel. Il ne faut cependant pas oublier que la France n'est pas une nature vierge et qu'elle est le résultat des interactions de l'homme. Un site potentiel de tourisme de nature doit donc être encadré par une politique de gestion environnementaliste forte.

L'exemple de la Brenne illustre bien ce qu'on peut qualifier de destination de tourisme de nature. A la base de ce processus de valorisation touristique, le territoire de la Brenne présentait de nombreux atouts et richesses biologiques, paysagères et ornithologiques.

Reconnu comme haut lieu naturaliste, il présente un réseau important de guides médiateurs locaux qui font découvrir aux visiteurs les différents sites naturels. Les hébergeurs sont aussi sensibilisés et la Maison du Parc est active avec une action multiple : située dans un hameau classé et de caractère, elle dispose d'un point accueil, d'une permanence pour la LPO, ainsi qu'une boutique et une restauration locale. Elle est à la fois outil d'accueil, d'échanges et d'informations.

Le tourisme de nature, forme touristique aujourd'hui reconnue, vise à la fois un développement économique qui se veut local et respectueux de l'environnement. Ainsi il rejoint le terme d'écotourisme. Ce dernier se définit par la pratique raisonnée et intégrée du tourisme dans un environnement qui se veut préservé. Pour illustrer ce propos, les Parcs Nationaux en sont un bon exemple. Il est possible de souligner la position de ces Parcs à l'intersection des enjeux du tourisme durable, à savoir la préservation, la sensibilisation et le développement.

En termes de tourisme de nature, le Languedoc-Roussillon a de nombreux potentiels à renforcer. Le territoire dispose de trois PNR qui recouvrent 12% de la superficie régionale ainsi que le Parc National des Cévennes. La biodiversité y est riche : en effet, environ deux tiers des espèces françaises y seraient présentes. Au-delà des ressources environnementales propres au territoire, l'engagement des habitants se révélerait fort avec près d'un habitant sur deux qui se considèrent comme très engagés dans les enjeux environnementaux.

Pourtant la région ne doit pas s'endormir sur ses acquis, et reste très marquée par le tourisme littoral souvent ressenti comme incompatible voire opposé au tourisme de nature. Au-delà du littoral, la diversité des richesses naturelles et l'engagement fort pour la préservation du territoire doivent servir de béquilles au développement d'un tourisme plus respectueux. Les APPN, source de développement touristiques doivent ainsi s'intégrer dans une politique territoriale source de sensibilisation et de protection à l'environnement.

1.2 La clientèle potentielle et ses attentes

La région Languedoc-Roussillon occupe une place non négligeable sur le marché touristique français. En effet, d'après les chiffres de 2011 du Conseil Régional, la fréquentation globale annuelle était de 15 millions de touristes nationaux ainsi que 5 millions d'étrangers. De manière générale, les nouvelles pratiques touristiques se caractérisent par des séjours plus courts avec une demande croissante d'authenticité, d'accès à la culture et à l'environnement ainsi qu'une demande de séjour à la carte. Les clientèles sont aussi de plus en plus attentives au développement durable et aux activités de nature. On a pu, au cours de notre étude, distinguer trois profils de clientèle potentielle.

- La clientèle étudiante

Le Languedoc-Roussillon dispose d'un grand groupe de clientèle : les étudiants provenant de grandes villes telles que Montpellier et Nîmes. En effet, il y a un grand marché à développer pour accueillir les grands groupes scolaires et les groupes individuels d'étudiants.



Clientèle étudiante

- La clientèle « OUTWARD BOUND »

C'est en fait l'organisation d'un séjour pour un groupe de professionnels dans un lieu autour de la nature. L'idée est de pratiquer ensemble des activités et sports de nature afin de relever des challenges dans le but de cultiver leur solidarité, leur travail d'équipe...



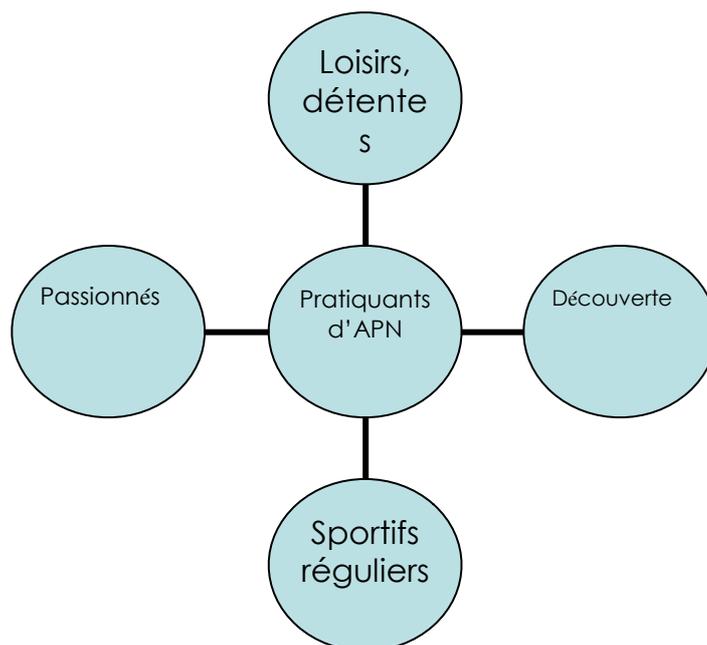
Clientèle OUTWARD BOUND

- La clientèle internationale

Malgré la crise économique, le développement touristique, notamment le tourisme international est primordial au développement touristique. En effet, la grande connaissance d'un territoire au-delà des frontières passe par la clientèle internationale. Le territoire Causses Aigoual Cévennes dispose d'un fort potentiel pour attirer les touristes internationaux grâce à sa présence sur les réseaux sociaux. Encore faudrait-il que les articles y soient traduits.

Plus précisément par rapport aux activités de pleine nature, comme le présente J.P. Mounet (2000), on assiste à une individualisation des pratiques avec une recherche d'autonomie. On assiste alors à une diversification des pratiquants.

D'après Dominique GIARD (chargé de mission Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la Montagne), l'analyse des différents critères, les caractéristiques socio démographiques de la pratique, et la caractérisation des séjours, permettent de dégager quatre types de pratiquants d'activités de pleine nature :



Typologie de pratiquants d'APN

<http://colloque.chez.com/actes/giard.html>

- Pour le créneau « loisir et détente », c'est essentiellement la convivialité, le dépaysement et la décontraction qui sont recherchées. L'exemple des urbains qui vivent à proximité d'un bassin d'APN et qui recherchent des sorties loisirs à la journée peut illustrer ce type.
- Les pratiquants « découverte » se caractérisent par l'envie d'essayer de nouvelles activités et sensations. On pourrait cependant y rajouter une mention touristique de découverte des lieux, des paysages et d'une ambiance particulière, attentes croisées avec celle du tourisme de nature.
- Les sportifs réguliers, vivant à proximité, recherchent des critères plus ou moins techniques afin de satisfaire leur besoins de pratiques sportives. Ils privilégient la qualité et la notoriété du site, et ont souvent au préalable pris connaissance du terrain.
- Dans une moindre mesure, les passionnés poursuivent un certain degré de reconnaissance et de valorisation. Ils vont avoir tendance à repérer un site en fonction de sa qualité et de sa notoriété. La dimension prise de risque est importante dans leur choix.

Pour mieux cerner les profils, on peut aussi distinguer les types de pratiquants selon les critères de la difficulté et la technicité de l'activité.

Concernant les activités dites techniques, ce sont essentiellement les jeunes adultes, généralement des hommes, se situant dans la tranche 25-35 ans, qui seraient concernés. Cela s'explique par l'éventuelle difficulté technique et la recherche de sensations. Cette clientèle privilégie la qualité technique du site. L'escalade, les sports de glisse ou encore la via ferrata illustrent bien cette tendance.

Pour les activités moins techniques ou qui sont principalement liées à la découverte, les femmes seraient plus concernées. Agé le plus souvent entre 35 et 50 ans, le pratiquant exprime des motivations qui seraient directement rattachées la détente et à la découverte du lieu et du paysage. En ce sens, la randonnée pédestre et en raquette sont des exemples représentatifs de cette typologie de clientèle.

Dans un contexte comme celui du Pôle Nature, qui ne se veut pas exclusivement « sportif », les attentes des clients vis-à-vis des activités de loisirs de pleine nature sont différentes selon les pratiquants. Outre le côté sportif de certaines activités, la pratique passe par différents sens. Il peut aussi bien s'agir d'écouter de la faune par exemple, que de la vue que l'on a d'un paysage. L'objectif est de ressentir la nature et de s'éloigner d'une vie quotidienne marquée par l'urbanisation qui ne cesse d'accroître. En effet, en opposition à l'espace rural, les espaces urbains ont souvent une connotation négative quant au niveau de stress, de pollution, etc. Certains citadins, en pratiquant des APN, cherchent ainsi le contact de la nature qui se fait plutôt discrète dans les zones fortement urbanisées : ils sont à la recherche d'autres paysages, plus « sauvages », où ils pourront apercevoir toute une biodiversité et profiter du « grand air »,...

Pour prétendre pouvoir attirer tout ce public potentiellement intéressé par les APN, les territoires de pratique du tourisme de nature se doivent d'être remarquables, notamment en valorisant les sites d'excellence de la région tels que Parc National. L'offre se doit aussi d'être organisée et structurée dans une logique de valorisation territoriale, tout en s'intégrant à son environnement.

1.3. Le territoire d'étude : diagnostic du contexte spatial

Au cœur de la nature préservée du Parc National des Cévennes, à cheval sur les départements du Gard et de la Lozère, le Mont Aigoual culmine à 1567 mètres d'altitude. Ce sommet, caractérisé par le dernier observatoire météorologique, encore habité et en activité en France, bénéficie d'une situation privilégiée d'où l'on peut admirer d'un coup d'œil et par temps clair les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, les Monts d'Aubrac, les Grands Causses et le Mont Lozère.

Cette montagne aux flans totalement dénudés il y a encore cent cinquante ans, jouit aujourd'hui de riches forêts grâce aux efforts du forestier Georges FABRE, du botaniste Charles FLAHAULT et de tous ceux qui reboisèrent le Mont Aigoual dès la fin du XIX^{ème} siècle.

Ce territoire rural, ces forêts aux fraîches frondaisons, ces vallées domptées par l'Homme, ces vastes plateaux aux allures de steppes façonnant le paysage pluriel de l'Aigoual sont un support favorable et varié au développement des activités de pleine nature.

1.3.1. Potentiel en matière de loisirs et de sports de nature

D'après Dominique MACOUIN et Isabelle PIERRE, « le capital nature d'un territoire est à la base des potentialités de développement du Tourisme de Nature : il s'agit de sa « matière première ». L'analyse de ce « capital nature » et de son accessibilité au double regard du potentiel d'attractivité vis à vis des clientèles et des conditions de sa réservation, est prioritaire dans les réflexions à mener sur les perspectives de cette forme de tourisme.

Disposer d'un « capital nature » préservé et accessible ne suffit pas. Encore faut-il disposer d'une infrastructure touristique existante et adaptée. Le Tourisme de Nature est légitime tant sur des espaces inscrits dans un contexte touristique déjà existant que dans un territoire en recherche d'un développement touristique. En ce sens le Tourisme de Nature rejoint la notion d'Écotourisme. L'écotourisme est une activité touristique raisonnée et intégrée qui bénéficie non seulement aux populations locales, à l'économie locale mais qui respecte également l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Il s'agit donc d'une dynamique de développement local durable et on peut constater combien les Parcs sont remarquablement positionnés sur cette forme de tourisme : les Parcs sont à l'intersection parfaite de la préservation, de la sensibilisation et du développement économique auquel contribue le Tourisme de Nature.

Le terrain d'étude a été le site du Mont Aigoual dans le Parc National des Cévennes. Il se situe à environ une heure et demie de voiture de Montpellier et de Béziers. Etant donné notre problématique, le site présente un double intérêt. Ce territoire offre de par sa situation géographique et de sa particularité climatique, la possibilité de pratiquer une grande diversité de sports de nature et ceci tout au long de l'année. En effet, les activités de pleine nature représentent un fort potentiel pour allonger la saison et conquérir de nouveaux marchés touristiques. Grâce à ce potentiel exceptionnel, le développement des sports de nature a une nouvelle dimension qui dépasse les frontières du sport pour s'inscrire dans l'univers des loisirs et du tourisme.

Premièrement, le maillage territorial complexe avec un découpage administratif impliquant différentes collectivités territoriales (Parc National, Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes, différentes communes...) et l'implication de l'Office National des Forêts et de la Police de l'Environnement permettent à des intervenants de différents milieux d'apporter leur contribution spécifique.

Deuxièmement, l'offre sportive se révèle particulièrement large. Les pratiques sportives sont variées et représentent des niveaux d'engagement et de technicité différents. Les activités physiques et sportives du territoire Cévenole se déroulent en milieu naturel. Ces activités permettent une immersion dans la nature associée au besoin de découverte du patrimoine ainsi qu'à la recherche de sensations multiples (bien-être, ludisme, convivialité, extrême...). Par ailleurs, l'organisation de cette offre est elle-même variée, puisqu'il peut s'agir de pratique intégrant une offre commerciale, associative, de service public ou se développer de manière autonome.

Ces activités représentent un facteur majeur en termes d'éducation. En effet, par son histoire, ce territoire offre une biodiversité importante qui peut permettre l'éducation des plus jeunes sur les dimensions sociale et éducative de ces loisirs de pleine nature, qui englobent le sport, l'environnement et la responsabilité par rapport aux risques. Les activités de pleine nature sont aussi en fait un moyen de découverte des patrimoines.

Le Mont Aigoual et ses alentours bénéficient d'un contexte environnemental riche et varié, propice au développement des activités et loisirs de pleine nature. Des paysages ouverts des Grands Causses aux vallées Cévenoles, des pelouses alpines des sommets aux forêts profondes, tout pratiquant peut y trouver son bonheur.

Ensuite, le développement de ces activités de pleine nature joue un rôle non négligeable dans l'économie du territoire. Cela permettra une valorisation touristique de certains sites, espaces ou paysages meilleure voire complètement nouvelle. On peut alors dire que la mise en tourisme de certaines zones par les activités de pleine nature est vectrice d'aménagement des sites de pratique, accessibles également à certains publics comme les handicapés. Ceci engendrerait une fréquentation plus diffuse des touristes sur le territoire dans le but de protéger certains espaces d'une sur-fréquentation qui nuirait à l'environnement. D'autant plus que le territoire s'étale jusque dans la zone cœur du Parc National des Cévennes.

1.3.2. Les équipements dédiés aux loisirs et aux sports de nature

Chaque territoire a des caractéristiques spécifiques en fonction des ressources dont il dispose tels que la qualité et l'attractivité des sites, ainsi que de la présence d'acteurs impliqués dans le développement d'offres et d'activités. Certains territoires ayant un potentiel particulier, il convient de mettre en synergie l'ensemble des activités et de compléter la mise en tourisme par des aménagements, des équipements, de la restauration et des hébergements pour faire émerger de véritables destinations pour lesquelles la diversité des pratiques, des niveaux, des sites est un atout.

Le territoire sur lequel nous avons travaillé dispose d'un certain nombre d'équipements importants dédiés aux loisirs et aux sports de nature. Notre objectif étant d'accompagner l'émergence du territoire en tant que pôles de nature pour prioriser les équipements structurants, il est nécessaire de les citer.

- La station de Prat Peyrot

Le pôle neige de l'Aigoual, la station de ski de Prat Peyrot est une station de moyenne montagne (1 440 mètres d'altitude) située à quelques kilomètres à l'ouest du sommet. Elle est dotée de treize remontées mécaniques, quinze pistes de ski alpin (5 vertes, 6 bleues, 4 rouges) ainsi que de canons à neige pour compléter l'enneigement parfois capricieux du site.

En plus d'être une station de ski alpin, Prat Peyrot est également un site de ski nordique avec ses soixante kilomètres de piste de ski de fond, plus une piste de compétition et un sentier pour la pratique de la raquette. De plus, un espace réservé à la luge vient d'être créé sur la station ; on en trouve également un autre au village de l'Espérou.

Prat Peyrot est un espace d'apprentissage de la glisse sans équivalent dans le Gard et l'Hérault ; il draine un large public local, surtout à la journée, venu essentiellement des grandes agglomérations voisines (Montpellier, Nîmes ou Millau) attiré par l'offre accessible physiquement et financièrement.

Mais ce qui fait surtout la spécificité de Prat Peyrot c'est sa situation privilégiée en plein cœur du Parc National des Cévennes, unique endroit en France où il est possible de skier au centre d'un territoire protégé par une réglementation spécifique de cœur de Parc National.



Photos de la station Prat Peyrot

- Les sentiers et chemins de randonnée

Le Mont Aigoual possède un réseau de sentiers et de chemins de randonnée dense dont certains sont inscrits au PDIPR, plusieurs GR de renommée nationale traversent le Massif. Des chemins thématiques passent également par l'Aigoual : le chemin de Stevenson, le Chemin de Saint Guilhem, la grande traversée du Massif Central à VTT. Deux topoguides ont été réalisés, proposant une trentaine de randonnées toutes difficultés confondues. La Communauté de Communes de l'Aigoual participe au financement d'une équipe verte à hauteur de 10 000 € par an, chargée d'entretenir ces sentiers.



Photos de sentiers de randonnée en Cévennes

- Equipements spécifiques

La Communauté de Communes de l'Aigoual a équipé l'ascension de l'Aigoual par la route de Valleraugue en bornes de chronométrage équipées du système TIMTOO pour le vélo.

La Mairie de Valleraugue a aussi réalisé sur le village de l'Espérou une petite piste de pump track qui est une piste de luge avec des bosses et des virages.



Piste de pump track à Valleraugue

1.4. Les acteurs du territoire

1.4.1. La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes

Dans le contexte du Pôle Nature, la complexité du projet réside dans la multiplicité des acteurs, la divergence des opinions et des intérêts individuels ainsi que dans la réussite de la construction d'un consensus. Nous allons maintenant lister les différents acteurs impliqués dans le projet Pôle Nature. Ceci n'est pas une liste exhaustive mais représente les principaux acteurs à nos yeux impliqués dans ce projet. Après une présentation rapide de chacun d'entre eux, nous verrons quel est leur rôle dans le développement touristique et leurs intérêts respectifs.

La Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes est la première à avoir impulsé le projet puisqu'elle a répondu à l'appel d'offre de la DATAR Massif Central qui souhaite positionner favorablement le Massif Central sur le Marché des activités de pleine nature. La Communauté de communes va répondre à un besoin de valorisation du tourisme de nature sur son territoire ; la promotion du tourisme fait d'ailleurs parti de ses compétences. Organe fédérateur, la communauté de communes est un regroupement volontaire de plusieurs communes et représente donc un moteur important du développement touristique grâce à un territoire de compétence élargi. Elle peut proposer des actions d'une certaine envergure qui ne pourraient certainement pas être accomplies à l'échelle d'une seule commune. Les actions menées ont plus de poids et de visibilité car entreprises à une échelle plus importante. Les enjeux pour la communauté de communes sont la valorisation du patrimoine local et l'affirmation de son image de territoire de nature avec à la clé une attractivité et une identité territoriale renforcée. Signataire d'une convention tripartite avec l'office de tourisme Causses Aigoual Cévennes et le Parc National des Cévennes, la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes subventionne fortement l'office de tourisme afin que cette dernière remplisse au mieux sa fonction d'agent de développement et de promotion touristique. Cette subvention a d'ailleurs permis le recrutement d'une directrice en marketing touristique, Maud Hubidos, afin de concrétiser ce développement.

1.4.2. Les autres partenaires

Le Parc Naturel National des Cévennes est un des acteurs incontournables du projet Pôle Nature. Son premier objectif est de protéger les espaces naturels et il a donc à cœur de réguler la fréquentation touristique. D'un autre côté, il a aussi des intérêts dans la valorisation du territoire via le tourisme et tout un axe de sa charte est centré sur le tourisme. Les agents du Parc, bien que vigilants, ont la capacité d'inclure d'autres paramètres dans leur réflexion sur le territoire autre que la préservation au sens strict du terme. En effet même si cette dernière reste au cœur de leurs préoccupations, ces agents ont conscience qu'un espace naturel protégé doit être valorisé afin d'être reconnu en tant que tel. Il faut distinguer le cœur de parc, difficilement aménageable et modulable, de la zone d'adhésion, plus facilement modulable en termes d'aménagement. L'enjeu de préservation en cœur de parc est naturellement plus fort et les réglementations plus strictes. La tolérance vis-à-vis des activités de pleine nature dans cette zone est plus restreinte. Par exemple, l'activité de luge d'été fut un projet abordé et rapidement avorté en raison d'un aménagement trop invasif et des impacts trop lourds pour l'environnement. Il faut également évoquer le cœur du pôle nature qui est défini sur la zone Espérou et Mont Aigoual. Cette zone est donc sensée concentrer l'afflux des visiteurs, les conséquences sont à évaluer car elle fait partie de la zone cœur du Parc National. Si l'afflux des visiteurs augmente en cœur de parc alors la protection et la surveillance devra être renforcée par les agents. Le Parc est vigilant à ne pas multiplier les sentiers, le but étant de travailler efficacement avec ce qui existe déjà afin de préserver cet espace naturel au mieux. Leur enjeu : un dosage adéquat entre protectionnisme et développement/valorisation. Au niveau des activités, ce sont des acteurs qui privilégient donc une catégorie de pratiques douces. Les agents du Parc restent assez perplexes et fermés à l'implantation de nouvelles activités innovantes. D'autre part ce sont des acteurs qui ne sont pas toujours en adéquation avec le plan d'action de la communauté de commune (ex : divergence de point de vue sur ce que représente la phase 1 et 2 du projet).



L'Office Nationale des Forêts est le gestionnaire de la forêt domaniale de l'Aigoual qui est la propriété de l'Etat. Elle assure une gestion multifonctionnelle c'est-à-dire qu'elle s'occupe à la fois la production de bois, la protection (de la biodiversité, des paysages, de la qualité de l'eau, des sols) et l'accueil du public. La plus grande partie des itinéraires et actions du pôle nature étant située en forêt domaniale, ils donc particulièrement concernés par ce projet. L'ONF a toute légitimité à mettre en place des actions visant à améliorer l'accueil du public en forêt, cependant dans le cas présent, du fait de difficultés en termes de moyens (humains et financiers), ce n'est pas l'ONF mais une communauté de communes qui porte le projet. De ce fait, ils accompagnent le projet (avec des participations plus poussées sur certains actions comme les sentiers d'interprétation) et font part des exigences de la gestion forestière (ex: nécessaire circulation des camions grumiers par la future "voie douce" pour sortir les bois exploités). Une ou des conventions seront signées entre l'ONF et la communauté de communes pour la réalisation des travaux en forêt domaniale (itinéraires activités sportives, observatoire mouflons) et pour fixer les modalités d'entretien de ces différents équipements.



Météo France gère en partenariat avec La Communauté de Communes de l'Aigoual le Météosite du Mont Aigoual, musée auparavant associatif maintenu grâce à cette collaboration et maintenant site touristique reconnu. Situé au cœur du Parc National des Cévennes, des visites libres et gratuites permettent une initiation ludique à la science météo. La boutique souvenir permet de récolter de l'argent pour participer au bon fonctionnement de ce site unique en son genre car c'est la dernière station météo de montagne habitée en France et une des dernières au monde.

La Mairie de Valleraugue est responsable de la gestion de la station de ski de Prat Peyrot et la commune se trouve sur le territoire cœur du futur Pôle Nature. La station de ski est centrale car elle représente le pôle neige du pôle nature. Elle a besoin d'acquérir un public plus diffus tout au long de l'année avec des activités indépendante du niveau d'enneigement et de la saison.

L'Office de Tourisme Causes Aigoual Cévennes s'occupe de mener la politique de promotion et de communication décidée par la communauté de communes. Accueil, information, premier contact

avec le visiteur sont autant de paramètres importants pour le territoire touristique. L'Office de Tourisme située au col de la Serreyrède à la Maison de l'Aigoual est ouverte toute l'année grâce à la convention signée avec le Parc National des Cévennes qui loue les locaux.

Le Pays Aigoual Cévennes Vidourle conduit un projet d'Office Intercommunautaire de Tourisme avec la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes, qui a pour objectif de rallier sous une seule identité les différents offices de tourisme et ainsi renforcer la promotion du territoire. L'objectif est d'améliorer la visibilité de la destination nature. Le positionnement des activités de pleine nature se feront sur le territoire du futur OIT. La Communauté de commune s'est également impliqué dans l'élaboration de l'étude prospective à 10 ans du Massif de l'Aigoual et dans le montage du dossier pour répondre à l'appel à projet de la DATAR Massif Central.

La Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte et la commune de Meyrueis (territoires voisins et donc concernés par le pôle nature et ses impacts) ont participé à l'élaboration du dossier de candidature de l'appel à projet de la DATAR Massif Central.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard est impliquée dans la création du sentier d'interprétation du mouflon qui fait partie de la phase une du projet Pôle Nature. Leur but est la valorisation de la faune locale.

Divers club sportifs sont également impliqués dans le développement du pôle nature comme par exemple la Fédération Française de Cyclisme et le Vélo Club de l'Aigoual qui participent à l'action 2 Aigoual-terre de vélo du plan d'action.

Après avoir vu quels étaient les acteurs du projet Pôle Nature, nous allons maintenant nous pencher sur son contexte administratif.

1.5. Le contexte « administratif » de la mission

1.5.1. Le « Pôle Nature » opportunité de développement

L'étude « prospective à 10 ans du Massif de l'Aigoual » demandé par les élus de la Communauté de Communes aide à guider dans les choix de cette dernière et relancer une réelle dynamique touristique en dressant un diagnostic du territoire détaillé. Ainsi, des axes stratégiques avec des propositions d'actions concrètes du développement touristique ont vu le jour portant notamment sur la valorisation de l'identité patrimoniale du Mont Aigoual, développement des activités sur le massif pour avoir une offre étalée sur les quatre saisons, la professionnalisation de l'offre touristique du territoire, l'organisation de la réflexion et la réalisation des projets.

Suite logique, la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires a porté sa candidature à l'appel à projet « Pôles de nature » de la DATAR Massif Central concernant les territoires qui ont un fort potentiel de développement des activités de pleine nature dont les objectifs sont de :

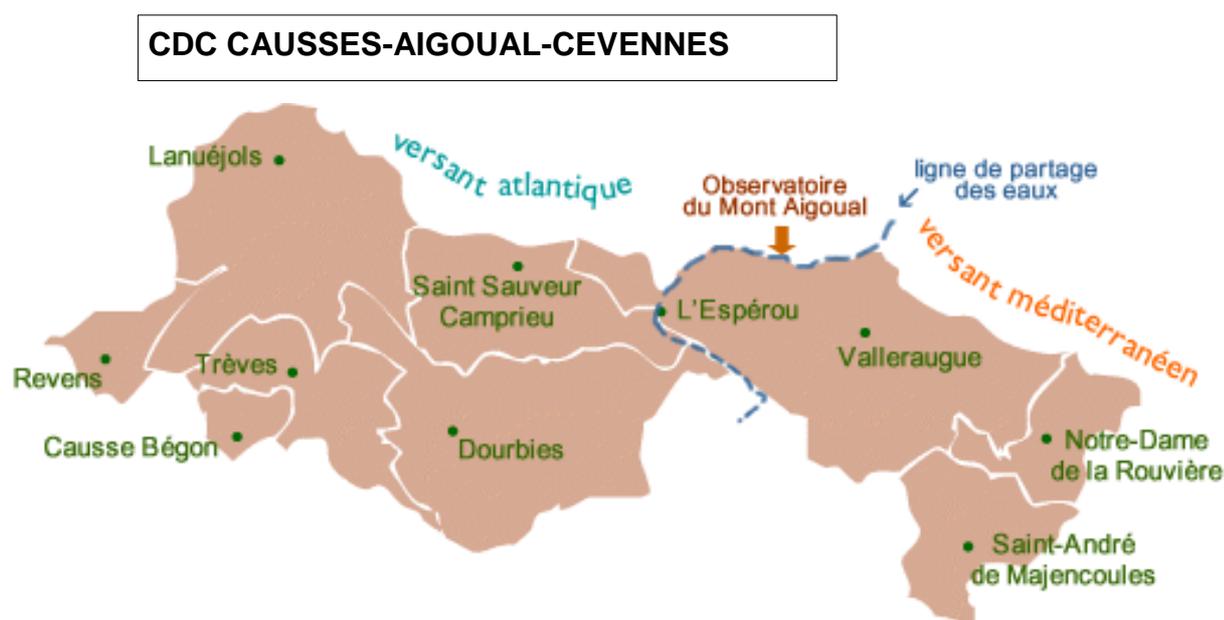
- Mailler le territoire au travers de sites références, rassemblant offres, services et hébergements
- Organiser et structurer l'offre de pleine nature
- Démarquer le massif central par une offre qualifiée et novatrice
- Professionnaliser les prestataires touristiques
- Positionner le massif central sur le marché des activités de pleine nature
- Cette initiative a permis d'établir un cahier de charge imposé à chaque candidat mais qui tient compte de la spécificité de chaque territoire, l'enjeu principal étant : « La mise en place d'un outil unique de positionnement fort permettant de participer au développement économique du Massif Central. »

Le « Pôle Nature » est défini comme un espace récréatif et lieu de vie ouvert à tous, résidents, visiteurs et touristes pour la pratique de loisirs sportifs de nature, avec des services et prestations associés, dans une ambiance dynamique, récréative, de détente, de bien être, et de convivialité.

En répondant à cet appel à projet, la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires contribue à la dynamisation du Massif Central par des offres d'activités et des propositions récoltées auprès des différents acteurs de son territoire, mais diversifie surtout les offres touristiques autour du mont Aigoual afin d'éviter les méfaits de la saisonnalité. Ayant été retenu pour sa candidature, un programme d'actions a été monté pour élaborer des projets cohérents avec le territoire, ses valeurs et les attentes du public et des habitants portant notamment sur les sentiers et les activités qui y sont praticables.

1.5.1. Regroupement en Office du Tourisme Intercommunale « Sud-Cévennes »: Nouveau contexte, nouveaux enjeux et nouvelles perspectives

La facilitation de regroupement d'offices de tourisme en Office intercommunautaire a incité neuf communes localisées autour du Mont Aigoual à se regrouper afin d'assurer la promotion touristique de toute la Communauté de Commune. Ceci implique de nouveaux enjeux et de nouveaux défis pour l'office dont le développement touristique de l'ensemble, la préservation du cœur de parc et de la zone d'adhésion associé à son exploitation touristique, la fédération des professionnels et des prestataires du tourisme dans les projets qui concernent désormais l'ensemble et l'implication de la population cévenole.



Source : Communauté de Commune Causse Aigoual Cévennes

Après avoir pris connaissance du potentiel du territoire par la réalisation de cette étude et la mise en place de la réalisation des projets présentés dans l'appel, la Communauté de Communes a décidé de missionner un groupe d'étudiants afin de mettre en œuvre la « Phase 2 » du projet Pôle Nature qui porte sur son développement et donc la réflexion de la structuration de l'offre touristique de « nature » sur l'ensemble de son territoire.

1.6. Les objectifs du projet

Aux confins du Massif Central et de la zone littorale, le Massif de l'Aigoual est, comme vu précédemment, idéalement situé pour mettre en valeur les atouts des territoires de montagne. En effet, l'Aigoual, véritable sommet mythique des Cévennes et son environnement préservé, favorisent la pratique des sports et activités de pleine nature pour tous. Situé dans le cœur du Parc National des Cévennes, les richesses naturelles y ont été, et y sont toujours, protégées, ce qui en fait un espace de pratique unique, aux paysages et reliefs très variés, sillonné par un réseau de chemins forestiers, sentiers, drailles et routes très important. Aujourd'hui, cet espace est également mondialement reconnu, par le label UNESCO, portant sur l'agropastoralisme et son empreinte sur les paysages. Cependant, à l'heure actuelle, la pratique des activités de pleine nature se fait essentiellement de manière autonome, sans cadre particulier ni organisation.

Aujourd'hui, le but est donc de « Faire du Massif de l'Aigoual un territoire organisé d'accès à la nature en toutes saisons, y compris en hiver, dans un espace préservé et labellisé proposant une offre structurée d'activités de pleine nature ».

Le souhait est que ces réalisations permettent d'offrir aux touristes de passage, comme aux habitants du territoire, un pôle de nature et de loisirs accessible à tous en toute sécurité et présentant un intérêt majeur au-delà de la simple activité de plein air.

Le projet se décline en trois axes :

- Axe 1 : améliorer l'offre de pleine nature
- Axe 2 : fédérer les acteurs APN
- Axe 3 : construire une nouvelle gouvernance du Massif

L'axe 1 sera le plus développé car il contient l'ensemble des actions que la Communauté de Communes propose d'accompagner, les axes 2 et 3 sont également essentiels à une réalisation efficiente et à l'atteinte de nos objectifs puisqu'ils concernent la mise en œuvre et l'organisation nécessaires à la réalisation de ces actions.

Le premier bien sûr pour la réalisation d'actions et de projets de développement concrets et dans l'intérêt de tous, touristes, socioprofessionnels du tourisme et habitants de notre territoire qui bénéficieront de ces installations. Le second concerne, durant les 2 ans de réalisation de ces projets, le volet animation de toutes ces actions. Il est le garant d'une mise en œuvre dans la concertation et le partenariat avec les acteurs de terrain. Enfin le troisième axe est la garantie d'une vision à long terme pour l'ensemble de ces équipements mis en place. Il vise à définir la phase d' « après le développement » et à organiser la pérennité des infrastructures et des actions.

L'ensemble de ce projet, et ce depuis son origine, y compris donc dans sa phase de préparation, s'est fait, et se poursuivra, en partenariat, à la fois obligatoire, mais aussi volontaire, avec les acteurs majeurs de notre territoire que sont le Parc National des Cévennes, véritable garant d'un développement du tourisme écoresponsable et durable, les socioprofessionnels du tourisme et des activités de pleine nature garants eux de projets réalistes, attendus et porteurs d'intérêts et enfin bien sûr avec les élus de nos collectivités, non seulement la Communauté des Communes de l'Aigoual qui sera le maître d'ouvrage mais également plus particulièrement la commune de Valleraugue sur le territoire de laquelle se situe la plus part des aménagements prévus ainsi que la Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte et plus particulièrement la commune de Meyrueis qui comme Valleraugue aura sur son territoire de nombreuses installations.

1.7. La phase 1 du Pôle nature

La phase 1 de la mission « pôle nature » consiste à réaliser les projets exposés dans la candidature du territoire Causses Aigoual Cévennes, Terre Solidaire à l'appel à projet de la DATAR Massif central suivant les 3 axes développer pour « Faire du Massif de l'Aigoual un territoire organisé d'accès à la nature en toutes saisons, y compris en hiver, dans un espace préservé et labellisé proposant une offre structurée d'activités de pleine nature. » selon le leitmotiv du plan d'action pôle nature de l'Aigoual à réaliser pendant 2 ans suivant un plan d'action déjà bien défini.

- Les différents axes développés :

Les 2 premiers axes (Améliorer l'offre de pleine nature et Fédérer les acteurs APN) consistent à mener 6 actions qui visent à cette amélioration après afin de rendre le massif de l'Aigoual attractif toute l'année et d'en faire l'attraction principale tout en lui rendant l'identité « mythique » qu'elle doit avoir.

On peut résumer ces actions par le tableau suivant :

Action	Description/ Objectif	Opération à réaliser	Partenaires	Période de réalisation
Aménagement du Pôle Prat-Peyrot/Sommet : « Aigoual mythique »	aménagement de voie douce sur l'axe Prat-Peyrot – sommet/observatoire le long de laquelle seront proposées des activités de découverte du massif, empêcher la vulgarisation par la valorisation de l'identité « mythique » du sommet.	aménagement de la D269 en voie de circulation douce, amélioration des voies de circulation douces et piétonnes, aménagement de la draille Prat-Peyrot/Aigoual, aménagement d'une aire de camping-car, aménagement du site de Prat-Peyrot, valorisation de l'accueil de l'organisation au sommet	Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Commune de Valleraugue Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte Commune de Meyrueis Conseil général du Gard Parc national des Cévennes Office de Tourisme ONF Météosite – Météo France CDRP-CDOS CAUE	Mars 2013 à Septembre 2014
Aigoual – Terre de Vélo	Création de parcours VTT et d'itinéraires cyclo, Organisation de l'offre pour offrir des prestations vélos diversifiés et accessible à tous	Création de 10 à 15 parcours de VTT, Répartition des parcours en zone cœur et hors zone cœur du PNC, Numérisation GPS des sentiers balisés par le CG30, Réalisation de descriptif pour chaque	Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte Vélo Club de l'Aigoual Conseil général du Gard	Janvier 2013 à Début 2015

Action	Description/ Objectif	Opération à réaliser	Partenaires	Période de réalisation
		parcours, Création de 10 à 15 parcours cyclo, Réalisation d'une carte d'ensemble des itinéraires	Parc national des Cévennes ONF Fédération Française de Cyclisme	
Aigoual – 360° d'orientation	Remise au goût du jour de la course d'orientation par les moyens moderne : association du classique au moderne Création de parcours d'orientation et de Géocaching	Création d'un espace Orientation avec plusieurs parcours, Mise en place d'un espace d'initiation, Elaboration d'un espace Géocaching	Communauté de Communes Associations sportives locales Guides AMM du territoire partenaires de l'office de Tourisme Parc National des Cévennes ONF Office de Tourisme.	Mai 2013 à Automne 2015
Aigoual – Terre Nordique	Utiliser les réseaux de chemins forestiers, drailles et sentiers pour faire des parcours balisés Développer des parcours raquettes et trail pour été et hiver pour les pratiquants de tout niveau Utilisation de sentiers communs	Création d'environ 12 parcours communs raquettes et trail blanc, Création d'environ 5 parcours spécifiques de trail, Réalisation de descriptif pour chaque parcours	Communauté de Communes Ski Club de l'Aigoual Parc National des Cévennes ONF Conseil général du Gard.	Mai 2013 à Début 2015
Sentiers d'interprétation pour comprendre l'Aigoual Forestier	Valorisation de sentiers qui sont praticables par tous par des activités physiques douce. Mettre en place des sentiers d'interprétation sur le patrimoine forestier de l'Aigoual	Aménagement de 5 sentiers d'interprétation : - Sentier des Cascades de l'Hérault - Sentier du Trévezel - Sentier du Bonheur à confirmer - Sentier de l'Hort de Dieu et sentier du Pont du Lingas - Lac des Pises	Communauté de Communes de l'Aigoual Parc National des Cévennes ONF Office de Tourisme	Avril 2013 à Automne 2014

Action	Description/ Objectif	Opération à réaliser	Partenaires	Période de réalisation
Sentiers d'interprétation à la découverte de l'Aigoual sauvage : le mouflon	Valorisation patrimoniale du mouflon Offrir des espaces d'observation de la faune accessibles à tous.	Création d'un sentier thématique d'interprétation, Création d'espace scénographié, Présentation de bornes interprétations sur les sentiers	Fédération Départementale des Chasseurs du Gard Parc national des Cévennes Office de Tourisme Conseil général du Gard Communauté de Communes	Avril 2013 à Automne 2014

Le 3^{ème} axe : Construire une nouvelle gouvernance du massif peut aussi être considéré comme une action à part entière dont la définition portera sur une nouvelle gouvernance pour le massif et le projet pôle nature pour réfléchir sur la gestion, le fonctionnement ainsi que l'avenir des réalisations.

Le partenariat public-privé semble très important pour pérenniser le pôle nature suivant une démarche par concertation pour arriver à des décisions consensuelles.

II. De la méthode aux idées

2.1. L'analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• La nature préservée du territoire grâce au Parc National des Cévennes. C'est l'une des régions ayant les plus riches ressources environnementales en Europe de par la diversité de son patrimoine naturel. Ces nombreuses ressources permettent la réalisation d'un nombre important d'activités physiques de pleine nature.• Le panorama du Mont Aigoual de par sa situation géographique spécifique. L'observatoire météorologique bénéficie d'une vue incroyable embrassant un quart de la France. De ce belvédère naturel, on peut admirer en un coup d'œil et par temps clair les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, les Monts d'Aubrac, les Grands Causses ainsi que le Mont Lozère.• La diversité faune et flore est également une grande force du territoire Causses Aigoual Cévennes. La large palette d'espèces animales reflète l'extrême diversité des milieux naturels : 89 espèces de mammifères, 208 d'oiseaux, 17 de reptiles, 18 d'amphibiens et 24 de poissons. Un nombre important d'espèces végétales a également été répertorié dont 430 sont protégées au niveau national.• 3 sites exceptionnels sont situés sur cet espace privilégié : La grotte des Demoiselles, le Cirque de Navacelles ainsi que le Mont Aigoual. Ces paysages incroyables sont source supplémentaire d'attraction car garantie d'un territoire préservé pour le public.	<ul style="list-style-type: none">• Un territoire méconnu par manque de communication et de lisibilité de l'offre. Malgré une promotion sur les réseaux sociaux et l'organisation d'événements tout au long de l'année, l'offre est peu structurée et animée. De nombreux efforts sont encore à fournir pour permettre de développer la notoriété et l'image du territoire « nature » Causses Aigoual Cévennes auprès du public.• Le manque d'identité commune de par l'importante superficie du territoire et le manque de politique de communication est un frein à la visibilité de ce territoire aux ressources mal valorisées dont l'organisation est un enjeu primordial.• La saisonnalité est marquée avec des pics de fréquentation hivernaux et estivaux et au contraire des intersaisons désertes. Ce manque de dynamisme des saisons est un manque à gagner pour le territoire.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'implication et le dynamisme des acteurs locaux est un potentiel de développement territorial important. • La proximité des bassins de clientèle de Nîmes, Millau et Montpellier sont une opportunité supplémentaire de développement. • La réputation du territoire sur le marketing digital est bonne car on peut trouver les informations facilement sur les réseaux sociaux tels que Twitter ou encore Facebook. Cela peut amener de nouvelles clientèles et attirer un public toujours plus nombreux par la valorisation et l'animation de l'espace concerné. • La qualité des ressources, produits et services peut également être une grande opportunité de développement pour le Pôle Nature et la venue des visiteurs. En effet, les activités proposées sont diversifiées et une structuration de l'offre permettra encore une meilleure lisibilité du territoire le rendant ainsi plus attractif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de visibilité du « territoire nature » on l'a vu entraîne un manque à gagner et peut à terme faire « disparaître » ce territoire auprès du public. Au travers de ça, on note un risque de désertification de cet espace par les populations locales si l'économie venait à totalement s'effacer. • Le risque de dégradation lors des pics de sur-fréquentation est aussi un danger pour les ressources naturelles, si on inverse pas cette tendance en désaisonnant le tourisme. L'enjeu est donc bien d'organiser les flux par des stratégies touristiques de développement des activités sur tout le territoire et à toutes saisons. • Le manque d'organe unique de représentation est également une menace. Les multiples acteurs devraient être regroupés sous une entité commune pour une meilleure gouvernance. Un consensus est effectivement indispensable pour décider et agir avec efficacité.

2.2. L'analyse comparative

2.2.1. Le concept de benchmarking

Robert C. Camp, initiateur de la démarche disait « Qui veut s'améliorer doit se mesurer, qui veut être le meilleur doit se comparer ».

Le benchmarking est une démarche marketing consistant en l'observation et l'analyse des pratiques des concurrents ayant des modes de fonctionnement proches. Cette recherche a pour but d'adopter ou adapter ces pratiques à l'entreprise pour progresser, être plus compétitif. C'est en quelque sorte une « pêche aux bonnes idées ».

2.2.2. Comparons la Charente Maritime

Si l'on effectue la recherche « Causse Aigoual Cévennes » sur le moteur de recherche Google, le premier site obtenu est <http://www.causses-aigoual-cevennes.org>. Vétuste et structuré par secteur d'activité (hébergement, restauration, visite, etc.), on ne voit aucunement apparaître les nouvelles thématiques qui se dégagent du marketing ainsi que des attentes actuelles de la clientèle en matière de tourisme de nature. En 6ème requête apparaît <http://www.cevennes-ecotourisme.com/Office-de-Tourisme-Mont-Aigoual>, visuellement plus moderne, il n'est tout de même pas réellement adapté à la clientèle et ne met pas en valeur son territoire d'application. D'ailleurs, si l'on cherche « Pôle nature », en première page, aucun résultat concernant le territoire Causse Aigoual Cévennes n'émerge, seul la Charente Maritime avec son site attractif, est visible.

Au travers de ce site, on découvre le territoire selon ses attraits : la nature et les traditions locales, l'authentique, le plaisir de la découverte, les émotions partagées au travers de visites guidées, sorties thématiques, expositions, événements et animations. Le site <http://www.poles-nature.fr> présente les différentes activités et l'agenda des manifestations des Pôles-Nature de la Charente Maritime. Sous forme ludique, des portails nous illustrent ses ressources :

- L'asinerie du Baudet du Poitou
- Le Marais aux Oiseaux
- Vitrezay et Port Maubert
- Le Parc de l'Estuaire
- La Pierre de Grazannes
- Le Mairais Poitevin



La charte graphique du site est cohérente avec l'image « nature » qu'il veut donner, les illustrations sont bien choisies et parlent au visiteur. Plus encore, le graphisme est travaillé et les couleurs attractives, en rapport avec les thèmes et, les informations sont intéressantes et structurées avec



un fil conducteur.

Propriété du Conseil général de la Charente-Maritime qui en est également l'animateur, le site a été conçu et réalisé par l'Agence web La Compagnie Hyperactive (<http://www.compagnie-hyperactive.com>).

2.2.3. Comparons le Morvan

Situé au cœur de la Bourgogne, le Morvan recense aujourd'hui deux Pôles Nature : « Le Morvan grand stade naturel » et « Le Domaine des Grands Lacs ».

Carte de localisation du PNR du Morvan :



Le Morvan apparaît de plus en plus comme une destination touristique propre. Le Parc Naturel Régional du Morvan a été créé en 1970 et est engagé dans une démarche touristique durablement. Le Syndicat Mixte met en avant notamment le tourisme de nature et de découverte de son patrimoine.

Les deux Pôles Nature apparaissent en ce sens comme des éléments qui s'inscrivent dans une stratégie de développement touristique durable. Parmi les orientations stratégiques figure la volonté de conforter les deux Pôles nature avec une reconnaissance à l'échelle du Massif Central.

Il est possible de prendre connaissance du premier pôle « Grand stade naturel » sur le site du Pays Autunois-Morvan qui explicite dans sa rubrique « Sports et loisirs » les actions menées dans le cadre de ce pôle. Le dossier regroupe un total de 8 actions qui se basent essentiellement sur la mise en place d'activités de loisirs sportives de plein air : création d'un parcours de Canoë-Kayak, aménagement d'un site de descente VTT, réalisation d'un bike parc, aménagement d'un site d'escalade, création d'une base de sport nature, équipement d'un terrain de cross équestre, ...



Exemples de réalisations VTT – Source : www.paysautunoismorvan.com

Situés sur le même territoire, le pôle « Grands Lacs du Morvan » présentent cependant certaines différences quant aux actions mises en place. Les 12 actions visent principalement à valoriser les six Grands Lacs (Chamboux, Chaumeçon, le Crescent, les Settons, Pannecière et Saint-Agnan). On peut citer par exemple la création d'une plage, la création d'un parcours pédagogique, l'aménagement d'une zone de loisirs, la mise en place d'une initiation aux sports de nature ou d'équipements nautiques... Il semblerait que ce pôle tende plus vers la mise en valeur des bords de lacs et la valorisation du paysage et des ressources lacustres, visant un public plutôt familial et plus orienté vers la découverte.



Lac de Chaumeçon – Crédit : SJB-CG58

2.3. Les observations terrains

2.3.1. Les sentiers choisis

Dans le cadre de la mise en place des différents sentiers d'interprétation, le « Sentier des arbres et des arbustes », fruit du partenariat entre les deux acteurs que sont l'ONF et le Parc National des Cévennes en est un exemple. Il offre la possibilité à chacun d'aborder la nature et de découvrir les différentes espèces forestières.

Au cours de cette balade d'environ deux heures, le randonneur a la possibilité de prendre connaissance de nombreuses espèces. En ce sens, l'arboretum de Saint-Sauveur-des-Pourcils-Camprieu est un point fort du sentier car il permet de côtoyer une certaine diversité environnementale.

Le fléchage permet de suivre le parcours présenté sous forme de boucle avec un départ au hameau de Saint-Sauveur-des-Pourcils. Des balises sont ensuite apposées tout le long du sentier indiquant notamment les espèces d'arbres avec également quelques panneaux informatifs plus complets.



Hameau de St-Sauveur-des-Pourcils et sentier des arbres et des arbustes

Le livret d'accompagnement du sentier est le support de la randonnée : il présente le contexte général du territoire et son histoire, ainsi que des explications sur la végétation. Pour une visite plus ludique, il propose aussi une grille de jeu invitant le promeneur à s'interroger sur le nom de certaines espèces.

Ce sentier, axé sur la thématique des arbres, semble être un bon moyen d'être en immersion dans l'univers forestier et de prendre connaissance des arbres et de la flore.

2.3.2. Les objectifs de l'observation

Le recueil d'information peut avoir les buts suivants :

- chercher à comprendre, décrire un phénomène ou une situation,
- explorer un nouveau domaine ou un problème,
- poser ou vérifier une hypothèse,
- évaluer un projet ou une action ou les performances ou les acquis d'une personne,
- analyser des besoins.

En vue de prendre une décision ou bien encore de produire un savoir.

De façon générale, on peut dire qu'on est amené à rechercher de l'information lorsqu'on désire cerner de plus près une situation donnée, que ce soit pour détecter des besoins, poser un choix, prendre une décision, améliorer un fonctionnement, des performances, résoudre ou cerner un problème ou tester des hypothèses scientifiques (confirmer ou infirmer une proposition explicative ou prédictive).

Dans notre cas, l'observation a un but de description et d'évaluation des sentiers et besoins concernant ces derniers afin de mieux comprendre la situation et le contexte de la mission. Effectivement, ces informations nous aideront dans la réflexion à mener sur le Pôle Nature et les propositions que l'on peut apporter dans l'objectif de développer et structurer le tourisme et dynamiser le territoire.

2.3.3. La méthode

Les observations permettent d'appréhender une réalité vécue, plutôt que d'en obtenir un écho éventuellement déformé au travers des représentations que les gens s'en font.

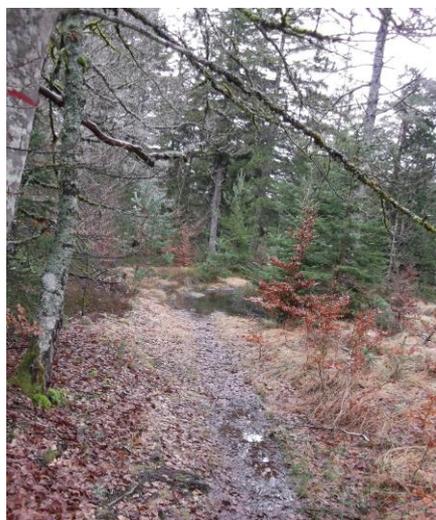
Cependant, cette méthode a ses limites, géographiques mais aussi temporelles car selon le lieu ou le moment, la situation observée sera différente. En effet, nous sommes allés sur le terrain en hiver par temps gris et sur seulement deux sentiers. L'observation n'est donc pas exhaustive par rapport au territoire d'étude mais nous permet tout de même d'amorcer une réflexion par la mise en exergue de certains atouts et des faiblesses de ces sentiers ou encore de leur entretien, organisation.

2.3.4. Les résultats

Une fois la promenade effectuée, nous pouvons réaliser un document d'observation par thème incluant les détails des sentiers et les remarques que l'on peut en faire.

Dans le cas du « Sentier des arbres et des arbustes » tout comme dans le « Sentier pédagogique de la Maison du bois », les observations sont similaires. En effet, les sentiers sont vétustes avec un aménagement déplorable, le « parking » est difficilement accessible tout comme le sentier en lui-même. Tout au long du cheminement, la progression qui doit avoir lieu ne se fait pas car le sentier ne remplit par son rôle d'interprétation de la nature, les explications ne sont pas assez exhaustives. Le promeneur se trouve confus entre des panneaux trop nombreux avec des dessins sans intérêt ou encore certains avec seulement un nom latin qui n'informe pas réellement sur l'espèce rencontrée et ne permet pas non plus de l'identifier en hiver si cette dernière est un feuillu par exemple. Il n'y a pas d'uniformisation de la signalétique et du balisage, certains panneaux sont donc vétustes alors que d'autres sont neufs. De plus, on peut remarquer que les « auteurs » de ces informations sont variés et ne se sont pas concertés dans la réalisation des panneaux. Outre le prospectus dédié au sentier en lui-même, pour reconnaître et comprendre le patrimoine naturel du territoire et ses essences, il faut impérativement se munir d'un guide spécifique comme celui de la Faune et la Flore par exemple.

Ces sentiers ont donc, beaucoup de points négatifs qu'il faudrait à tout prix changer ou améliorer pour remplir le but premier d'interprétation. Ces différentes remarques ne sont pas là par hasard mais se veulent, au contraire, être des conseils à suivre pour la mise en place et la création des nouveaux sentiers qui sont en cours de réalisation. Plus encore, nous estimons important, avant de matérialiser ces derniers, qu'il est urgent de repenser et réaménager les sentiers existants pour homogénéiser l'offre et ne pas laisser à l'abandon ce qui existe déjà. Une fois le cheminement sur les sentiers effectués, nous pouvons réaliser un document d'observation par thème incluant les détails des sentiers et les remarques que l'on peut en faire.



2.4. Les entretiens et réunions

L'entretien est une « méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnés soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degrés de pertinence, de validité et de fiabilité déterminé en regard des objectifs du recueil d'informations. » Ketele & Rogiers (1991).

Entretien dirigé	Entretien semi-dirigé	Entretien libre
Discours qui suit l'ordre des questions posées.	Discours « par paquets », dont l'ordre peut être plus ou moins déterminé.	Discours continu.
Questions préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis. Information partielle et raccourcie.	Quelques points de repère pour l'interviewer Information de bonne qualité, orientée vers le but poursuivi.	Aucune question préparée à l'avance. Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente.
Information recueillie rapidement ou très rapidement.	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible.
Inférence assez faible.	Inférence modérée.	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil.

Au cours de notre séjour à l'Espérou nous avons pu rencontrer et interroger plusieurs acteurs locaux impliqués dans la création et le développement du Pôle Nature sur le territoire Causses Aigoual Cévennes. Nous nous sommes basé sur leurs diverses opinions et orientations pour mener notre étude.

Nous avons tout d'abord eu un entretien avec les gardes du Parc National des Cévennes, ce qui nous a permis d'affiner notre recherche et de clarifier nos objectifs car ils furent nos premiers interlocuteurs. Cependant nous avons dès lors remarqué une divergence de point de vue entre les différents acteurs sur ce que représentaient les phases une et deux du projet Pôle Nature. En effet pour les gardes du Parc la phase une correspondait à la réflexion sur le projet et la phase deux à la réalisation des actions. Monsieur Smirnoff nous a par la suite indiqué que la phase une correspondait à la réflexion ainsi que la mise en place des premiers sentiers d'interprétation et qu'ils souhaitaient dans la phase deux proposer de nouvelles activités afin de diversifier l'offre touristique du territoire. Les objectifs des agents du parc sont naturellement tournés vers la protection de l'environnement, c'est ce qui ressort majoritairement de leurs propos mais ils ont également la volonté de se tourner vers un développement touristique raisonnable et modéré. Selon eux les activités de pleine nature sont assez limitée, puisqu'elles se résument aux sentiers d'itinérance (VTT, TRAIL, randonnée etc.) ; Ils ont également défini la zone cible du pôle nature qui se limite au Mont Aigoual et à la station Prat Peyrot. Les gardes du Parc nous ont par la suite indiqué les différentes thématiques de travail qui ont été constituées sur le thème du pôle nature :

1. Aménagement du sommet de l'Aigoual
2. Sentiers d'interprétation
3. Raquette, orientation, trail, geocaching
4. VTT
5. Valorisation de projet autour du mouflon (sentier et observatoire)

Ils ont le projet de fermer la route du sud menant au Mont Aigoual et ont souligné l'importance de donner de l'attrait à tous ces projets dans le but d'attirer un public et une clientèle. Les acteurs du territoire doivent valoriser et agrémenter ce futur cheminement jusqu'au Mont Aigoual avec une scénographie et des activités variées. Sinon le projet ne rencontrera pas le succès qu'il mérite et le public ne sera pas au rendez-vous.

A la fin de cet entretien, les gardes nous ont informés de la réunion pôle nature qui se déroulait le lendemain et nous ont conviés à y assister.

Le 15 janvier nous avons donc assisté à une des réunions «Pôle Nature aux quatre saisons» rassemblant un certain nombre d'acteurs impliqués dans le développement de ce projet. Le principal thème abordé concernait les sentiers d'interprétation en cours de réalisation et leurs textes d'interprétation ainsi que les brochures distribuées gratuitement aux visiteurs désirant faire la randonnée. Les textes sont écrits et doivent à présent être harmonisés et adaptés au public car ils ont été abordés par différentes approches lors de leur réalisation; une relecture est indispensable. Ensuite une validation scientifique sera menée. Nous avons par la suite abordé le thème du sentier du bonheur car ce dernier, bien qu'intéressant au niveau de l'interprétation historique du sommet via le pastoralisme, ne pourra pas être achevé à cause d'un propriétaire refusant tout passage officiel sur ses terres. D'autres solutions ont été abordées pour maintenir ce sentier, comme le fait d'emprunter le chemin communal au lieu du chemin privé mais d'autres problèmes ont par la suite émergés comme le besoin d'équipements supplémentaires à certains endroits, ce qui représenterait un coût supplémentaire. Un problème de terrain a donc empêché ce projet d'aboutir. Sur les six sentiers proposés au départ, il n'en reste que cinq. Cette réunion nous a permis d'assister au côté plus concret et détaillé de la réalisation des sentiers, de voir la variété des acteurs impliqués et de comprendre le genre de difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Nous avons cependant remarqué qu'aucun garde n'était présent à cette réunion pour représenter les intérêts du Parc National.

Lors de notre première journée d'observation terrain, une partie du groupe de travail s'est entretenue avec l'Office de Tourisme Causses Aigoual Cévennes qui a défini ses attentes vis-à-vis de notre étude et a explicité sa volonté d'apporter un regard nouveau au projet Pôle Nature. En tant qu'office de tourisme, leurs objectifs principaux sont la mise en valeur de territoire via une démarche de promotion et de communication. Un des problèmes soulevés lors de cet entretien fut le manque de cohérence et d'identité territoriale en raison d'un trop grand nombre de dénominations (Parc National des Cévennes, Cœur de parc, Mont Aigoual, Gard/Lozère etc.) et d'un manque de signalétique. D'où la création d'un futur Office Intercommunautaire de Tourisme afin de rallier les divers territoires sous une identité commune « Sud Cévennes » et de faciliter la gestion du territoire. La volonté de l'office de tourisme est également d'impulser une nouvelle dynamique afin de créer un essor touristique plus important et plus diffus tout en restant fidèle à une approche naturaliste et protectionniste d'une part recherchée par la clientèle du territoire et d'autre part voulue par les différents acteurs du territoire. L'office a également la volonté de mettre en place un site internet afin de structurer l'offre, de permettre aux visiteurs potentiels de pouvoir se renseigner à distance et donc promouvoir une meilleure visibilité du territoire de nature. L'office de tourisme a un rôle de conseil et d'information auprès de la clientèle, elle ne peut en aucun cas proposer des activités ou des sorties et les commercialiser. Elle fait donc office de guide et redirige les visiteurs vers les prestataires concernés. L'office de tourisme dispose de plusieurs adhérents qui peuvent être soit des hébergeurs ou bien des prestataires de service. Ceux-ci paient une cotisation annuelle et deviennent ainsi des partenaires privilégiés de l'office de tourisme qui va les solliciter en premier lorsqu'un client demande à être pris en charge. Elle est en étroite relation avec la Communauté de Communes qui la finance à 90% pour assurer son bon fonctionnement. L'office est également en étroite relation avec le Parc qui possède les locaux ; les deux acteurs partagent ainsi le loyer ce qui offre des coûts raisonnables.

Le 16 janvier nous avons eu un entretien avec Mr Anton Smirnoff, chargé de mission Pôle Nature auprès de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes ainsi qu'avec Monsieur Benoît Martin, Chargé de mission tourisme. Ils ont su répondre à nos dernières interrogations. Ils ont appris que le Pôle Nature demeure davantage un concept mais des labellisations sont à prévoir dans un futur proche. Le but premier de ce projet est de créer de l'activité afin de palier au faible enneigement de la station en période hivernale. La phase une du projet se poursuit jusqu'à fin 2014 et la phase deux du Pôle Nature ne se situera pas seulement dans la zone cœur du parc mais aux alentours dans la zone d'adhésion également. La limite du périmètre sera celle du périmètre de la communauté de communes. Il est important de structurer ce qui existe déjà, car déjà un bon

nombre d'activités sont présentes. Il faut également penser que lors de la fusion des communautés de communes à venir le périmètre sera encore élargi. Selon Monsieur Smirnoff et Monsieur Martin, les sites culturels ne font pas partie du pôle nature, mais le patrimoine bâti est inclus ; il est intéressant de valoriser le territoire via le côté historique donc via le bâti. Ils ont soulevé le problème de la signalétique et confirment le besoin d'harmoniser et de clarifier les pancartes car de trop nombreux prestataires sont impliqués. Leur objectif est d'augmenter la durée moyenne d'un séjour touristique grâce à l'acquisition d'une renommée et d'une image identitaire reconnue.

Nous constatons, à la suite de ces entretiens et réunions et au vu des acteurs rencontrés, qu'il y a une réelle motivation pour ce projet et qu'il y a la volonté de le faire fonctionner.

Pour la rédaction du dossier écrit, nous avons également pris contact avec des prestataires de service, tel que Monsieur Claude Geourjon, astronome amateur et guide sur le département du Cantal et notamment à la station de ski du Lioran. Il propose des sorties sur le thème de l'observation des étoiles. Cela fait deux ans que Monsieur Geourjon fait de l'animation dans le domaine de l'astronomie et il possède une maîtrise de physique, option astrophysique de Paris. Il nous a expliqué comment il faisait fonctionner son activité, ses différentes relations avec les offices de tourisme, les types de contrat qui le relie aux organismes partenaires. Monsieur Geourjon apparaît dans les guides touristiques (sans frais de sa part) et selon les partenaires, différents types de contrat de prestation sont signés entre les deux parties. Par exemple l'office de tourisme de Vic sur Cère dans le Cantal s'occupe des réservations ainsi que des paiements. Dans d'autres cas, Monsieur Geourjon s'occupe lui-même des paiements et des réservations. Ses revenus sont donc très variables car ils dépendent dans la plupart des cas du nombre de personnes présentes. Il facture ses balades nocturnes 5 euros par personne et ne vit pas de cette seule activité qui se résume davantage à une passion car il a par ailleurs une activité professionnelle. Il travaille notamment à la maison de la Pinatelle dans le Cantal, qui est un centre de découverte de la nature et des paysages et un pôle d'initiation à l'environnement. Elle a pour vocation de faire découvrir et de promouvoir la nature et les paysages environnants.

Nous avons également contacté par téléphone Monsieur Pinfort, musher à la station de ski du Lioran, qui a volontiers répondu à toutes nos questions. Un musher est un conducteur de traineau à chien professionnel. Il nous a expliqué quelles relations l'unissaient à la station de ski du Lioran et aux acteurs locaux. Monsieur Pinfort loue un emplacement auprès du conseil général local (285€ par an) afin de parquer ses chiens de traineau. Cet emplacement peut être visible de la clientèle mais solidement clôturé et bien isolé afin d'assurer la tranquillité des animaux lorsque le musher est absent. Ceci est primordial au bien-être des chiens de traineaux. De plus ce sont des animaux bruyants de par leurs aboiements et ils pourraient occasionner des gênes si le parc se trouvait à proximité de logements. Lors de son installation, monsieur Pinfort a eu à sa charge la construction de la cabane afin d'abriter les chiens la nuit (les chiens à l'abri ne produisent pas de dérangements sonores). Dans le cas d'une petite station il m'a précisé qu'il était important d'inciter l'installation d'un musher en lui fournissant un emplacement déjà bien équipé. Il a ainsi évoqué le cas de la station de ski de Chastreix dans le massif du Sancy où des chalets d'accueil sont proposés pour les musher souhaitant s'installer sur le territoire. Le musher ne pouvant pas gérer lui-même les réservations lorsqu'il est en activité, c'est l'office de tourisme du Lioran qui s'occupe de gérer son planning. En contrepartie le musher lui reverse 10% de son chiffre d'affaire. La station doit lui fournir une piste relativement plate et bien damnée pour la bonne conduite des chiens. Cette piste est idéalement en forme de boucle afin de faciliter le parcours du musher et d'éviter certains problèmes techniques liés à l'attelage occasionnés lors d'un demi-tour. La piste doit être d'environ 4 ou 5 kilomètres. Dans le cas du Lioran, elle est entretenue gratuitement par la station régulièrement. La réglementation concernant cette piste attitrée est très stricte car il ne doit y avoir aucun passage de piéton, de luge ou bien de skieur de fond etc. La présence d'une personne promenant son chien pourrait avoir des conséquences dramatiques car les chiens, une fois en meute et poussé par l'instinct naturel, ne tolère aucun intrus et vont directement à la bagarre. Cette réglementation permet de sécuriser le lieu et de protéger la responsabilité de la commune en cas d'accident. D'autre part Monsieur Pinfort apparait sur le site internet du Lioran et il a ajouté à sa page un petit film qu'il a fait monter à ses frais par des professionnels. Au niveau de son activité, Monsieur Pinfort à l'occasion de travailler même en dehors des vacances scolaires dû à une attractivité de la station de Lioran. Sa période d'activité se situe entre Noël et la mi-mars ; soit environ 4 mois. Il affiche souvent complet une dizaine de jours à l'avance pendant la période de vacances scolaire et les weekends le reste du temps.

Après avoir mené un travail d'observation et de recueil d'information, nous allons proposer de nouvelles activités pour le Pôle Nature en lien avec le territoire précédemment analysé.

III. Vers un développement du Pôle Nature

3.1. Phase 2 : Les autres Activités de Pleine Nature

Dans le cadre de la phase 2 du Pôle Nature, nous allons nous concentrer sur la mise en place de nouvelles activités de pleine nature afin de développer et diversifier l'offre touristique déjà en cours d'élaboration dans la phase une et d'en étoffer son contenu. Nous souhaitons développer des activités sportives dites à sensation visant un public intermédiaire qui se placerait, au niveau de la typologie de clientèle, entre le public familial (déjà cœur de cible) et les sportifs accomplis adeptes de parcours difficiles. Nous aimerions également proposer de nouvelles pratiques, pas seulement sportives, mais de découverte qui visent à valoriser le patrimoine local ; notre objectif étant de partir du territoire pour créer une offre touristique pertinente. L'objectif est d'attirer une clientèle variée, de faire du territoire un espace de pratique lisible et de le dynamiser en proposant des activités diversifiées qui ne se concentrent pas seulement sur la zone cœur du Pôle Nature comme définit par les gardes du Parc National des Cévennes (c'est-à-dire zone Espérou et mont Aigoual). Le territoire, riche au niveau de sa diversité paysagère et de son environnement est propice aux activités de pleine nature et possède déjà un bon nombre d'activités sportives de nature. Les associations présentes participent vivement à l'animation du territoire via une foule d'évènements sportifs notamment concernant le vélo, la course de fond ou encore le trail (VTT Aigoual Midi Libre, l'Ascension de l'Aigoual, la Midi Libre CYCL'AIGOUAL, Trial de l'Aigoual etc.) Nous avons également cherché à organiser les activités en fonction de chaque saison (même des activités existantes) afin d'amener un public diffus tout au long de l'année. Nous proposons donc une diversité au niveau du type d'offre et aussi concernant le niveau de pratique. L'office de tourisme ne pouvant pas commercialiser de produit touristique, en raison de son statut juridique, nous essayerons de proposer des prestataires pertinents pour chaque activité selon leurs compétences. Nous allons donc travailler sur des activités conviviales qui visent à conforter le cœur de cible familial et faire du territoire un lieu récréatif et de découverte ; mais aussi sur des activités plus sportives destinées à un public désireux de sensations. Nous tenterons également d'estimer les coûts financiers de ces activités.

YOGA

Au printemps, avec le renouveau de la nature et notamment des forêts de feuillus aux couleurs tendres, nous proposons une activité de détente en pleine nature avec du yoga. Ce circuit accompagné par un guide comprendrait une balade sur un sentier préexistant inscrit au Pôle Nature incluant une séance de yoga sur un site propice dédié à la relaxation. Cette activité pourrait être confiée à un professeur de yoga local qui organiserait ces sorties à thème ponctuellement et selon la demande.

Estimation financière : La communauté de commune aurait à sa charge l'aménagement doux d'une parcelle adjacente au sentier dédiée à la relaxation ainsi que la mise à disposition du matériel de base comme les tapis de sport (ex : 1 tapis de yoga Domyos Décathlon environ 20 euros).



SORTIES BOTANIQUES

A cette période de l'année, nous proposons également une sortie botanique dans l'un des nombreux arboretums du territoire (Saint-Sauveur des Pourcils, la Foux, l'Hort de Dieu etc.) qui ont une collection d'arbres très variés, sur le thème de la santé et des plantes médicinales par exemple ou bien des plantes comestibles. Cette sortie pourrait être guidée par une personne de l'ONF ou bien aménagée et balisée avec une signalétique d'interprétation.

Estimation financière : Pose de panneaux d'interprétation et édition des supports de communication (flyers) : 2 500 euros environ. Estimation basée sur les coûts de l'action 5 de la phase 1 du plan d'action Pôle Nature « sentiers d'interprétation pour comprendre l'Aigoual forestier ».

FERME PASTORALE

Enfin nous avons eu l'idée de recréer une ferme pastorale, proche de certains sentiers de randonnée pour un accès facilité. Un guide/berger serait sur place la moitié de l'année (de mai à octobre) pour expliquer l'histoire pastorale du sommet et le reboisement. Un berger pourrait s'occuper de cette activité. La ferme serait un musée vivant avec des photos d'époques, des panneaux explicatifs etc. Le but est de valoriser l'histoire pastorale du sommet de façon vivante, dynamique et ludique. Avec à la clé, la rencontre avec les moutons, l'explication de métier de berger etc. Cette activité suggère le côté ancestral et traditionnel.

VIA FERRATA

En été nous proposons la mise en place d'un parcours de via ferrata qui vise à combler le manque d'offre d'activité vers un public adepte de sensations. La via ferrata serait accessible à tout âge grâce à des parcours de différentes difficultés. « Une via ferrata est un itinéraire de randonnée sportive permettant de franchir, grâce à des aménagements spéciaux, des parois rocheuses escarpées d'une certaine ampleur qui, sans transformation, devrait être parcourue en technique d'escalade classique. L'équipement des voies en via ferrata rend relativement facile et accessible des itinéraires d'escalade. Un parcours de via ferrata s'adresse, non seulement à des grimpeurs expérimentés, mais aussi à des randonneurs ou des grimpeurs débutants qui recherchent des sensations fortes liées au vide, sans pour autant aspirer à pratiquer l'escalade rocheuse en montagne avec la technique et le risque qu'elle suppose » *Rapport Evaluation des incidence Projet de Via ferrata de Turlande Site NATURA 2000*. Concernant les prestataires : nous privilégions Cigale Aventure qui propose déjà des sorties via ferrata ou bien Aigoual Pleine Nature, deux associations sportives locales. Cette activité se localiserait davantage dans la zone d'adhésion du Parc car elle peut être trop dérangeante pour la faune local en cœur de parc (nidation de certaines espèces de rapaces dans les rochers). Estimation financière : environ 12 000 euros (voir document en annexe *Etude pour une Via Ferrata « Grand Morgon »*).



ACCROBRANCE

Hors de la zone cœur également car cela peut apparaître comme trop invasif, nous proposons un parcours de type accrobranche. Le territoire s'y prête vivement en raison de son pourcentage de zone reboisée. (L'accrobranche® ne désigne qu'un style bien précis de grimpe encadrée dans les arbres. Il s'agit d'une marque déposée par l'association Les Accrobranchés®. Ainsi, il ne faudrait pas dire accrobranche® mais grimpe d'arbre). Le concept serait cependant différent de l'accrobranche traditionnel car il serait de monter le plus haut possible de façon à tutoyer la cime des arbres et de créer un parcours, un cheminement au niveau de la canopée afin d'avoir une vision panoramique et créer une impression d'ouverture sur le territoire.

« L'accrobranche est différent des parcours aventure traditionnels : elle est porteuse d'un message éducatif relatif à la connaissance du milieu naturel au contraire des parcs-aventures qui s'impliquent uniquement dans une démarche sportive et ludique. L'accrobranche s'effectue avec des équipements légers constitués de cordes et d'échelles de cordes alors que les câbles et les plates-formes dominent dans les parcs-aventures. L'accrobranche est donc une activité nomade : chaque arbre peut être déséquipé après l'animation et ainsi s'oppose à la sédentarité des parcs-aventures (les équipements lourds ne permettent pas cette mobilité) ». *Isabeau Marqué, trésorière de l'association des Accrobranchés* du Languedoc-Roussillon.*

SENTIERS A THEME AUTOMNAL

En automne nous souhaiterions développer les chemins et sentiers autour du thème de la châtaigne et du champignon. Des sentiers autour de la châtaigneraie existent déjà, le but serait d'attirer davantage de visiteurs en automne (Exemple : Sentier du col de l'Elze au départ de Valleraugue).

Un sentier particulièrement propice de par sa végétation de feuillus pourrait être mis en avant à cette période de l'année pour ses couleurs automnales flamboyantes. En observant la carte La « nature » en Sud Cévennes, on remarque que le territoire possède de vastes zones de feuillus et donc un potentiel en termes de balade automnal. De plus le hêtre a été une des espèces à l'origine du reboisement du sommet et elle est bien connue pour ses couleurs chatoyantes. Cette balade pourrait très bien se situer en cœur de Parc National. Estimation financière : outils de communication environ 2000 euros.

CHIENS DE TRINEAU

En hiver nous souhaiterions mettre en place l'activité chiens de traîneau. Cette activité est actuellement très porteuse. Elle permet notamment de faire profiter des plaisirs de la glisse les personnes ne skiant pas. Cette activité ludique est populaire dans les stations de ski et elle permet également le contact avec l'animal et la découverte d'une pratique ancestrale. Cette activité serait proposée sur réservation auprès de l'Office de Tourisme ou auprès de la Mairie de Valleraugue gestionnaire de la station Prat Peyrot, d'une durée d'environ 20 minutes et un coût d'environ 30/40 euros pour une ou deux personnes. L'estimation est basée sur l'entretien avec le musher en activité sur la station du Lioran en tenant compte que la station Prat-Peyrot est moins fréquentée et donc le tarif doit être plus attractif. La communauté de communes doit mettre à disposition un terrain que le musher peut louer pour abriter ses animaux et y installer un parc. De plus elle doit mettre à disposition du musher une piste assez plate et surtout damnée qui fait l'objet d'une réglementation interdisant tout passage extérieur pour pratiquer son activité en toute sécurité. Pour une petite station comme Prat Peyrot il est nécessaire d'aider à s'installer le musher (mise à disposition d'un parc clôturé au préalable pour accueillir les chiens de traîneau). Le musher reverse de son côté environ 10% de son chiffre d'affaire à l'Office de Tourisme qui gère les réservations.



SKI DE RANDONNEE

En hiver également, le ski de randonnée est une activité sportive qui peut s'effectuer même lorsque les remontées mécaniques de la station sont fermées ou sur des zones non aménagées. L'ascension se fait en équipant la semelle des skis de peluches anti-recul, souvent appelées « peaux de phoque » et la descente se fait en ski. L'activité serait encadrée par un guide de l'association Aigoual Pleine Nature ou Cigale Aventure sous forme de sortie ponctuelle. Cette pratique sportive vise un public spécifique puisqu'elle est relativement difficile.

RAQUETTES HORS-PISTE

Des sorties de raquettes hors-piste peuvent également être organisées avec un accompagnateur de montagne. Prestataire : l'association Sentiers vagabonds qui propose déjà des sorties hors pistes en raquettes « Into the wild ».

Ces deux activités permettent d'attirer des visiteurs même lorsque la station et les remontées mécaniques sont fermées. Estimation financière : Il n'y a besoin d'aucun aménagement supplémentaire de la part de la Communauté de communes et donc aucune intrusion matérielle supplémentaire en cœur de Parc. Concernant l'afflux de personne, il ne devrait pas non plus être assez conséquent et massif (car pratiques spécifiques à un public plutôt sportif) pour causer de quelconques dommages.

SOIREE OBSERVATION DES ETOILES

En toutes saisons, nous proposons diverses activités de découverte comme par exemple des soirées sur le thème de l'astronomie et l'observation des étoiles. Nous avons conscience que le territoire offre davantage de jours nuageux que lumineux (241 jours de brouillard par an) mais c'est une activité qui pourrait s'aménager sur des dates ponctuelles et ainsi être attendu car ce qui est rare est convoité. Les inscriptions seraient prises à l'office de tourisme. Cette activité ne nécessite pas d'aménagement supplémentaire et répond bien au terme pôle de nature. De plus, c'est un cadre propice à l'observation d'étoiles car c'est un site éloigné des grandes villes. Au niveau du prestataire, nous avons pensé au Météo site du Mont Aigoual et nous également contacté Claude Geourjon, astronome amateur, qui se charge d'une animation astronomie à la station du ski du Lioran. Il travaille principalement durant les périodes de vacances scolaires et tarifie son activité à 5 euros par personne pour une heure. Monsieur Geourjon serait éventuellement prêt à travailler avec le territoire Causses Aigoual Cévennes et le coût financier serait la prise en charge de ses frais de transport et d'hébergement ponctuels.

CHALET D'INTERPRETATION

De plus, un chalet d'interprétation pourrait être placé tout près des sentiers d'itinérance. Ce chalet traditionnel serait libre d'accès avec des panneaux ludiques et informatifs sur la faune et la flore locale. Accessible à tout âge, ce chalet serait un refuge pour les marcheurs et autres sportifs, l'occasion de s'instruire et de découvrir de façon ludique les facettes du territoire pas forcément

accessible à tous à première vue. Estimation financière : 30 000 euros (estimation basée sur le coût de l'observatoire de mouflons, plan d'action phase 1 du Pôle Nature).



OBSERVATOIRE DE RAPACES

Pour développer le côté valorisation de la faune locale impulsé dans la phase une du plan d'action avec l'observatoire de mouflons, nous avons pensé à installer un observatoire de rapaces. De nombreuses espèces rares sont présentes sur le territoire : aigles, réintroduction des vautours percnoptère, chouettes etc. L'observation de la faune est une valeur sûre toujours en progression parmi les demandes de touristes, particulièrement en ce qui concerne le tourisme familial, le cœur de clientèle. L'objectif est d'offrir aux touristes, comme aux locaux, un lieu de promenade et des espaces d'observation de la faune accessibles à tous.

Estimation financière: environ 27 000 euros pour la construction de l'observatoire et de la scénographie ainsi que les outils de communication. (Estimation basée sur le coût de l'observatoire du mouflon phase 1 du plan d'action Pôle Nature).

BALADE A CHEVAL OU AVEC UN ANE

Les randonnées à cheval ou avec un âne seraient réalisables sur les pistes équestres qui traversent notamment la zone cœur du pôle nature (c'est-à-dire l'Espérou et le Mont Aigoual). Plusieurs prestataires sont présents sur le territoire et sont plus ou moins éloignés du Mont Aigoual. Afin de valoriser le sommet nous avons pensé à des parcours qui débuteraient chez ces prestataires et qui chemineraient jusqu'aux pistes équestres du mont Aigoual. Le mont Aigoual étant le point d'accroche de ce pôle nature car territoire unique de par ses spécificités (dernier observatoire météo habité entouré d'une nature riche mais artificielle, vue exceptionnelle sur 25% du territoire

Français etc.), il est le moyen d'identifier ce projet des autres pôles nature de France. Il est donc intéressant de le mettre en avant au travers des activités. Les prestataires envisageables sont l'Asinerie du Mas Bresson, ouvert toute l'année à Dourbies pour les balades avec les ânes. Côté chevaux, une ferme équestre, Grands Causses Endurance à Camprieu, propose des rencontres avec les pur-sang arabes mais elle est ouverte sur une partie très courte de l'année (du 14 juillet au 31 août). L'élevage de pur-sang étant une spécificité du territoire il serait intéressant de développer l'activité de sortie équestre avec ce prestataire et d'élargir sa saisonnalité. Nous trouvons important d'utiliser ce qui existe déjà et de l'optimiser.



VIDEO-PROJECTION

D'autre part, nous avons particulièrement apprécié la gratuité de certaines activités guidées comme la visite de l'arboretum l'Hort-de-Dieu et celle du Météo Site du Mont Aigoual. Etant un moyen honnête d'attirer des visiteurs curieux et également ceux qui le serait moins mais qui peuvent être attiré par cette gratuité, nous avons eu l'idée de proposer une autre activité: Des séances de vidéo-projection (en extérieur en période estivale et à l'abri en période hivernale) sur des thèmes variés comme la faune et la flore particulièrement riches sur ce territoire ou encore l'histoire du reboisement du sommet avec le film : *Aigoual, La forêt retrouvée*.



Afin de garder une image dynamique et une renommée territoriale, le pôle nature doit avoir comme objectif le renouvellement partiel de ses activités. L'innovation reste une clé afin de pérenniser l'attraction touristique. Ce concept ne doit pas apparaître comme invasif, l'innovation passe par des pratiques facile à réaliser comme la mise en place d'une exposition temporaire ou lieu d'une exposition permanente ou encore le renouvellement du thème de la projection dans le cadre de la mise en place de séance vidéo.

3.2. Phase 3 : La communication

La demande et les tendances touristiques évoluent constamment, c'est pourquoi il est nécessaire de renouveler sans cesse les réflexions et les actions autour de cette pratique. Ainsi, la communication touristique demande beaucoup de réflexion et une certaine dose d'organisation afin de faire également évoluer l'offre.

C'est dans l'objectif de dynamiser le territoire en suivant cette évolution qu'il serait intéressant de mettre en place une véritable stratégie de communication qui passe par la réalisation d'un plan de marchéage ou marketing mix. En effet, le plan de marchéage regroupe l'ensemble des décisions et actions mercatiques prises pour assurer le succès d'un produit, service, marque ou enseigne sur son marché ; elles sont effectuées dans quatre grands domaines : la politique produit, la politique de prix, la politique de communication, la politique de distribution.

Au vu de la courte durée de cette étude, nous n'avons pu réaliser ce plan de marchéage mais nous proposons tout de même quelques éléments qui entreraient parfaitement dans ce dernier une fois construit. En effet, ces différentes propositions ont été pensées en accord avec le territoire d'étude Causses Aigoual Cévennes et représentent une réflexion globale de sa valorisation.

Dans un premier temps, nous trouvons intéressant l'idée de **développer des labels** afin de rendre le territoire plus attractif. Par exemple, il serait possible de mettre en place **la Marque Parc**. Cette marque collective et protégée, est propriété de l'État qui en cède la gestion à chaque Parc pour une durée de trois ans. « Elle peut être attribuée à des produits, prestations d'accueil et savoir-faire, ancrés dans des territoires et selon des critères qui traduisent les valeurs essentielles des Parcs comme l'attachement au territoire, une forte dimension humaine ou encore le respect de l'environnement. »

- L'attachement au territoire : les producteurs et prestataires concernés contribuent au développement économique du territoire et s'attachent à faire découvrir le Parc à travers des produits et prestations qui valorisent les ressources et le patrimoine local.

- Une forte dimension humaine : le savoir-faire, le rôle et la maîtrise de l'homme sont primordiaux dans le processus de fabrication ; les professionnels labellisés font partager leur passion et sensibilisent le public à leur méthode de production.

- Le respect de l'environnement : les bénéficiaires de la marque s'attachent à préserver les milieux naturels, la faune, la flore et s'impliquent dans le maintien de la qualité des paysages. Ils intègrent la prise en compte de l'environnement et la maîtrise de l'énergie dans la gestion de leur structure.

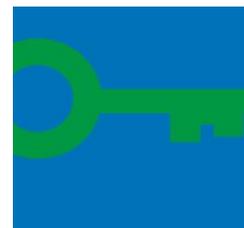


Marque
Parc®

Le label Cévennes écotourisme est également un instrument de valorisation du territoire qui pourrait être développé au niveau des prestataires locaux. Cette démarche de progrès a pour but un tourisme de qualité dans le respect de l'environnement naturel et culturel du Parc National des Cévennes en regroupant les professionnels qui résident sur le territoire. <http://www.cevennes-ecotourisme.com>

Concernant les hébergements, différents labels peuvent caractériser une offre de qualité et ainsi attirer une clientèle plus nombreuse : la Clef verte ou encore la Gîte Panda sont de bons exemples.

- Tout d'abord, **la Clef Verte** est un label volontaire attribué chaque année par un jury indépendant à l'ensemble du secteur de l'hébergement touristique écologique: hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, restaurants. Les critères sont établis au niveau international et communs à tous les pays et couvrent différents champs de la gestion environnementale : la politique environnementale, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion de l'énergie, les achats responsables, le cadre de vie et la sensibilisation à l'environnement.



Clef Verte

<http://www.laclefverte.org>

- **Les "gîtes Panda"** quant à eux sont des hébergements gîtes de France, situés - hors cas exceptionnels, dans un Parc naturel régional ou national, auxquels le WWF accorde son label lorsqu'ils répondent à trois critères : être situé dans un environnement naturel de qualité, comporter un équipement d'observation de la nature et des documents d'information spécifiques pour mieux découvrir les richesses des patrimoines naturels et culturels du territoire durant le séjour et être gérés par des propriétaires (ou responsables) soucieux de la préservation de leur environnement.



Les gîtes doivent donc être situés sur une propriété comportant un circuit de promenade et d'observation (sentier nature) ou à proximité immédiate de lieux de promenade et d'observation de la nature. Le propriétaire du Gîte Panda s'engage à préserver les richesses naturelles de sa propriété ou à œuvrer pour la sauvegarde de celles alentours et s'implique également dans la gestion écologique de son gîte (énergies renouvelables, produits d'entretien, tri des déchets, etc...). <http://www.gites-panda.fr>

- Nous avons ensuite pensé à **la refonte de la brochure actuelle Festi'Nature**, nous garderions cette idée de saisonnalité, cependant, il serait intéressant d'intégrer au sein du document, non seulement les événements mais également les activités, prestataires de services ainsi que les hébergeurs. Cela permettrait au touriste de réellement se faire une idée du territoire et des ressources qu'il offre.

Ce répertoire « nature » serait relayé par l'office de tourisme ou encore la communauté de communes, ce serait aussi un outil de plus en faveur de la structuration et clarification de l'offre touristique sur le territoire.



- Comme troisième point, nous pouvons proposer la **mise en place d'un panneau tactile interactif** comme le propose la société Azimut Communication (<http://www.azimut.net/>) ou encore la société Improveeze (<http://www.improveeze.com/>).

En libre accès au sein de l'Office de Tourisme, cette borne permettrait aux visiteurs de s'orienter selon ses besoins et envies, il pourrait ainsi choisir les activités, prestations, sentiers selon leurs caractéristiques : faune, flore, géologie, activités physiques de pleine nature (VTT, randonnée, Via Ferrata, escalade, etc.) ou encore le type d'accès (différents types de handicaps, parking et autres).



- La **conception d'un logo Pôle Nature** est une autre proposition que l'on peut faire, sa réalisation mérite réflexion afin de représenter la diversité et les spécificités du territoire Causse Aigoual Cévennes. Nous avons produit une maquette possible de ce logo afin d'en comprendre les enjeux.

Cette représentation graphique sert à identifier de manière unique et immédiate le territoire afin de le différencier des espaces concurrents. En général, le logotype est une marque écrite à l'aide d'une fonte de caractères spéciale, et disposée d'une manière particulière, mais lisible. Celui que nous proposons évoque la destination Causse Aigoual Cévennes autour des sentiers de randonnée par le panneau sur lequel s'inscrit le nom, le logo comprend aussi une représentation du ciel étoilé liant ainsi l'Observatoire du Mont Aigoual, on peut aussi y observer les prairies verdoyantes avec l'espèce représentative du territoire : le mouflon et enfin, on peut voir des chalets et conifères enneigés, en référence à la station Prat Peyrot. Ce logo se veut donc représentatif du territoire afin de le repérer au mieux et permettre une identification immédiate grâce à des marqueurs types.



Source : *Andrianah RABENIFARA, Master 1 TDDT, 2014-2015*

Alors qu'il y a 5 ans, on ne parlait même pas de marketing touristique, aujourd'hui 2/3 des Français partent en vacances après avoir réservé sur internet. Les « consom'acteurs » utilisent de plus en plus internet, le web est présent durant chaque cycle du voyageur (moteurs de recherche, comparateurs, médias sociaux ...) afin de réserver un voyage, une nuitée... Ces touristes sont également de plus en plus sensibles aux avis des autres consommateurs, on pourrait même parler de création d'une communauté. La demande a réellement évolué ces dernières années : besoin d'informations en direct, à la dernière minute, de savoir ce que l'on peut faire suivant l'endroit où l'on se trouve, on parle actuellement de « cyberconsomm'acteurs ». L'offre doit donc s'adapter à cette nouvelle demande, notamment pour rester compétitif dans le domaine.

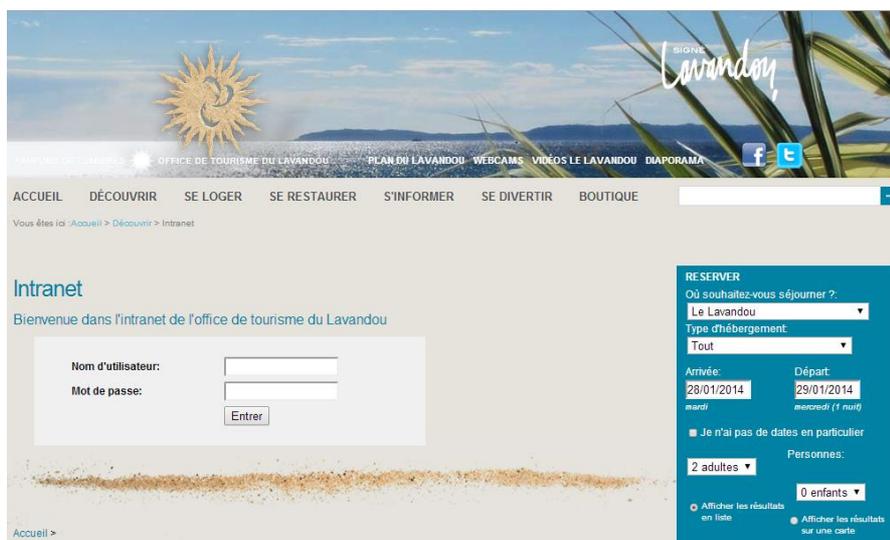
Une véritable réflexion doit ainsi être menée sur le web car les attentes et comportements des « consommateurs touristiques » ont connu de profonds changements impliquant des évolutions lourdes dans le fonctionnement des acteurs. La politique de communication passe en majeure partie par l'adoption de l'outil numérique puisque c'est par ce biais que la plupart des touristes se renseignent ou ont connaissance du territoire.

La réalisation d'un site internet spécifique au Pôle Nature est donc un outil nécessaire, moyen de capter de nouveaux internautes et donc de nouveaux touristes sur toute l'année et non plus seulement sur les pics estivaux et hivernaux. Au travers de ce site, il s'agit de rassembler de manière exhaustive l'offre touristique du territoire Causses Aigoual Cévennes qui, jusqu'alors, était mal référencée et entraînait un net manque à gagner. Cette structuration des ressources et du potentiel touristique permettra ainsi de rendre plus lisible l'offre et impulser une dynamique au territoire sur les différentes saisons.



D'ailleurs, pour développer ce site, on peut prendre pour exemple celui des Pôles Nature de Charente Maritime comme on l'a vu lors du Benchmarking. Après renseignements auprès de la société réalisatrice de leur site, mettre en place quelque chose de similaire coûterait entre 12 000 et 18 000 euros. S'adresser à un prestataire spécialisé semble la meilleure des choses à faire pour entamer une politique de communication sur de bonnes bases avec les conseils et le suivi d'un expert. Il nous semblerait intéressant que le site soit présenté sous forme de thématiques (Annexe exemple du site de Charente Maritime) présentant les « spécialités » nature et espèces particulières, représentatives du territoire ou bien alors, dans la continuité des APPN, par saison, dans le but justement de désaisonnaliser le tourisme sur le territoire.

De plus, nous pouvons également conseiller la mise en place d'un portail intranet pour l'entrée des professionnels (institutionnels et prestataires de tourisme). Ces derniers pourraient y accéder et renseigner leurs informations pour harmoniser les prestations et clarifier l'offre existante. A terme, un accès à tous les acteurs et prestataires touristiques en lien avec la nature de près ou de loin serait souhaitable pour un développement optimal du Pôle Nature.



Un prestataire comme Au fil du Tourisme « activateur d'idées et de projets » agence d'accompagnement pour les acteurs du tourisme dans leur promotion et communication peut aussi être d'une grande aide pour la mise en place d'une stratégie de communication d'envergure tel que le territoire se doit de mettre en œuvre. (<http://www.aufildutourisme.com>).

Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ont bouleversé nombreux domaines de nos sociétés contemporaines, notamment celui du tourisme. Depuis 2009, plus de la moitié des transactions financières liées au tourisme en France se font sur Internet (Stratégies 2010). Grâce aux forums, blogs et autres réseaux sociaux : Facebook ou Twitter, le touriste potentiel n'est plus dépendant de la seule information officielle des professionnels de la branche ou des guides touristiques. Nous l'avons compris, l'e-tourisme détient un important potentiel de développement. L'exploitation des réseaux sociaux, tout comme la distribution en ligne, vont favoriser la croissance du tourisme. C'est pourquoi, continuer à s'impliquer dans ces réseaux, véritable phénomène de société, semble nécessaire.

En effet, Facebook représente plus de 400 millions d'utilisateurs actifs dans le monde dont plus de 15 millions en France, c'est donc un outil à exploiter en confortant les actions déjà réalisées jusque-là. La page « Mont Aigoual Causses Cévennes » est bien animée, suivi par plus de 1 200 personnes avec plus de 8 100 « J'aime » à son actif, elle permet de voir jour après jour le territoire sous différents climats avec les animations du jour et les spécialités du territoire. C'est un bon moyen de faire vivre « virtuellement » le territoire et ainsi le rendre attractif pour amener de nouveaux visiteurs sur des thèmes spécifiques (L'exemple de l'oignon doux des Cévennes est à retenir).

3.3. Phase 4 : La fédération des acteurs et prestataires touristiques

Comme l'expliquent Dominique MACOUIN et Isabelle PIERRE, lorsqu'on parle de fédération d'acteurs locaux, on sait que l'objectif premier est de réunir tous les types d'acteurs existants d'un territoire, qui s'ignorent ou qui ne savent tout simplement pas comment procéder pour travailler ensemble, afin de structurer leur offre et de la commercialiser.

Un réseau de partenariats pour contribuer au développement est nécessaire. En effet, face aux nouvelles attentes du public, le processus de professionnalisation et de mise en réseau des acteurs se développent, profitant de l'émergence d'intermédiation territoriale comme moteur de développement des économies locales. Par exemple, les démarches qualité (Région Languedoc Roussillon) ou les marquages « Parc » (Parc National des Cévennes) permettent de qualifier l'offre et contribuent à la progression permanente des prestataires, en créant un lien entre eux. Ces différentes manières de mettre en valeur le territoire permettent en outre de rendre plus aisée la création de produits touristiques composés par la mutualisation des compétences de chaque acteur.

La structuration territoriale, c'est à dire, la faculté d'un territoire à organiser les relations entre ses acteurs, est facilitée lorsqu'un objectif commun ou un projet partagé est clairement défini. De plus, la mise en tourisme d'un lieu ou d'un territoire peut se définir comme la capacité de ses acteurs à produire ensemble des prestations, séjours ou événements qui vont accroître son activité touristique et dans le même temps créer de la valeur ajoutée pour le territoire. On peut dire que les acteurs doivent alors partager des valeurs essentielles comme l'attachement à leur territoire de par leurs coutumes ou leur savoir-faire dans un enjeu d'animation territoriale. Une forte dimension humaine est aussi nécessaire à la bonne fédération de ces acteurs. De plus, le respect de l'environnement étant une problématique très actuelle, cette notion doit être prise en compte quelle que soit la démarche entreprise. Enfin, ces valeurs partagées permettront à ces acteurs de développer leur espace en proposant des produits et services propres à ce territoire, découlant de leur réflexion et en accord avec les valeurs partagées.

Mais la promotion des activités et des prestataires se heurtent à la difficulté d'illustrer la multitude d'acteurs et de sites sur un territoire quand celui-ci n'est pas vraiment organisé et qu'une stratégie commerciale n'a pas été définie. Ainsi, pour mieux fédérer les acteurs et optimiser la promotion de la destination nature en Cévennes, nous proposons différents outils grâce auxquels une meilleure visibilité serait établie permettant ainsi une gestion partagée d'un territoire de nature.

- Dans un premier temps, nous avons pensé à la **création d'un portail intranet** au sein d'un site spécifique au Pôle Nature ou bien d'un site commun aux différentes structures territoriales. Ce site permettrait aux professionnels du tourisme d'avoir accès à une plateforme leur étant dédié. On peut imaginer que cette plateforme regrouperait par thème les différents acteurs du territoire : restaurateurs, associations d'activités de pleine nature, hébergeurs, producteurs... Chaque acteur pourrait alors y répertorier les données, les informations ou le planning d'événements le concernant.
- Dans un second temps, nous pensons que **des réunions** pourraient être organisées régulièrement tout au long de l'année. Et pour encore **mieux fédérer les acteurs**, ces réunions pourraient se dérouler selon des thématiques spécifiques telles que des réunions faune et flore, escalade, sensations fortes et bien d'autres encore. Cela permettrait de regrouper, de rassembler les différents acteurs œuvrant dans des domaines similaires afin qu'ils travaillent et coordonnent leurs activités ensemble. Ces réunions engendreraient l'harmonisation des prestations de services dont l'objectif est de rendre plus lisible le territoire pour les touristes potentiels.
- Dans un troisième temps, on propose la mise en place de formations appropriées permettant la **professionnalisation des acteurs**, que ce soit pour des prestations ou des services en rapport direct ou non à la nature. Elles pourraient être centrées sur l'accueil ou sur la prise en charge des publics. Le mieux serait des formations opérationnelles grâce à l'intervention d'acteurs terrain.

La synergie entre les acteurs de la pratique, les animateurs de territoire, et les institutions touristiques représente potentiellement des moyens conséquents. Il est nécessaire de mieux les coordonner et de les mutualiser pour favoriser l'émergence des pôles structurants et la reconnaissance de l'offre héraultaise à une échelle nationale voire Européenne.

3.4. Phase 5 : Les hébergements en rapport avec la nature

« Le caractère et la localisation de l'hébergement sont des composantes essentielles du produit de Tourisme de Nature, déterminantes pour la réussite du produit », Dominique MACOUIN et Isabelle PIERRE.

Suite à nos recherches, nous pensons que le Pôle Nature ne doit pas seulement se focaliser sur les activités et sports de pleine nature. Il doit prendre en compte un certain nombre d'éléments nécessaires au développement touristique du territoire. Et il est en un, très important au bon fonctionnement de la mise en tourisme : la « nature hôte ».

Dans le cadre du Pôle nature, les types d'hébergements existants tels que les hôtels, les gîtes ou les chambres d'hôtes ne suffisent plus à répondre aux besoins et à la demande actuelle. L'objectif principal de ce pôle étant de s'immerger dans la nature afin d'en vivre le spectacle qu'elle offre, il serait judicieux d'expérimenter un type d'hébergement original, respectueux du milieu naturel et inédit par rapport aux habitudes et au quotidien. Nous pensons que développer des habitats qui répondent à la demande spécifique de la niche de clientèle nature est incontournable.

Le tourisme de nature pouvant être étalé sur plusieurs saisons et diffusé sur tout le territoire, leur qualification est nécessaire. De plus, la clientèle étant sensible à l'ambiance, au caractère et au niveau de confort, cette qualification serait la garantie de leurs attentes. Nous proposons pour cela une démarche qualitative en termes d'hébergements par la réalisation d'hébergements innovants et originaux.

Nous avons imaginé la construction de cabanes dans les arbres à l'aide de matériaux différents du bois comme par exemple l'installation de Plum'arbres. Ce type d'hébergement existent déjà à la Base Nautique et Nature de Trémargat, en Bretagne. Ces tentes suspendues sur les bords du lac de Kerné Huel donnent l'occasion au touriste de passer la nuit dans une charmante forêt de hêtres, proche de la faune et de la flore.



Hébergement insolite Plum'arbres, Bretagne

Etant une tendance actuelle, si elles étaient réalisées sur le territoire des Cévennes, les bulles seraient une alternative aux Plum'arbres pour ceux qui souhaitent garder les pieds sur terre. Malgré les 241 jours de pluie par an, ce territoire est le lieu idéal pour observer les étoiles. Ainsi, passer la nuit dans une bulle aménagée comme une confortable chambre d'hôtel peut aussi permettre aux touristes d'avoir un lien proche avec la nature comme à Allauch en Provence Alpes Côtés d'Azur.



Hébergement insolite Bulles Attrap'rêves, Allauch

On peut constater qu'il existe un répertoire conséquent d'hébergements insolites en rapport à la nature, répondant plus ou moins aux mêmes attentes. En effet, en plus des gîtes, des cabanes dans les arbres et des bulles, il existe les lodges, les yourtes, les fermes ou encore les roulottes.



Hébergements insolites lodges, yourtes et roulotte

L'idée est que le Pôle Nature puisse étoffer son offre en développant ces types d'hébergements tendance au sein d'un environnement préservé. Ces chambres insolites doivent être en phase avec l'environnement afin d'assurer une cohérence entre l'hébergement, son caractère et son lieu d'implantation.

Apports personnels et professionnels

La réalisation de cette étude nous a permis de nous confronter concrètement à la réalité du terrain et à la complexe mise en œuvre des politiques touristiques locales.

Une véritable réflexion a dû être menée quant aux axes stratégiques et donc aux actions à mettre en œuvre sur le territoire concerné.

Ce projet, au travers de ces différentes étapes, nous a offert la possibilité de mettre en pratique les méthodes enseignées en sciences sociales ou encore en aménagement. Outre les enseignements, nous avons également du réunir nos diverses connaissances apportées par des formations variées. C'est d'ailleurs en cela que le travail d'équipe se montre de grand intérêt dans ce type de démarche bien qu'il ne soit pas toujours aisé. Il ouvre l'esprit sur différentes visions et apporte de par la diversité des points de vue de chacun. Afin que l'étude soit la plus exhaustive possible, une bonne cohésion ainsi que l'écoute et la communication sont nécessaires au sein du groupe. L'investissement de tous les membres est également indispensable pour obtenir un travail efficace avec un avancement rapide.

Dans un premier temps, il est impératif d'avoir une approche globale de la mission et en cerner les objectifs en prenant le temps d'étudier le projet sous tous ses angles. Plus encore, la réalisation d'un projet nécessite de bonnes capacités d'adaptation afin de faire face aux imprévus et pouvoir le modifier à tous moments en fonction des différentes évolutions et obstacles rencontrés.

Cette étude sur le développement du Pôle nature nous a permis de travailler dans le secteur du tourisme lié à l'environnement et donc d'appréhender le développement durable et l'aménagement, thèmes fondateurs de notre formation. La rencontre avec les divers acteurs du territoire nous a permis de découvrir leurs avis, idées, etc. Ces opinions, parfois divergentes, nous ont aidées à nous poser les bonnes questions pour répondre à cette mission.

Ce travail est particulièrement intéressant de par son approche transversale entre les secteurs d'activités et l'implication professionnelle qu'elle amène par la rencontre des acteurs clés du territoire. Proposée par la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes, cette étude nous confronte au terrain nous permettant ainsi de nous professionnaliser et comprendre les réels enjeux d'un tel projet sur un territoire à forte identité.

Ouverture

Au sein des Cévennes, suite à l'appel à projet impulsé par la DATAR, la mise en place d'un Pôle Nature a été décidée en concertation avec les différents acteurs. Territoire touristique marqué par la saisonnalité hivernale et estivale, son grand défi concerne essentiellement l'animation de son espace tout au long de l'année.

A travers ce dossier, nous avons tenté de mener une réflexion sur la façon dont le Pôle Nature pouvait désaisonnaliser l'offre touristique de Causses Aigoual Cévennes tout en le développant sur l'ensemble du territoire.

La réflexion de base a été menée par l'ensemble des acteurs du territoire afin d'allier au mieux les objectifs complémentaires d'essor de l'attraction touristique et de préservation de l'environnement. La nature étant au cœur du projet, elle est à la fois support de développement économique et de protection environnementale.

Par le biais de cette étude qui nous a été confiée, nous nous sommes tout d'abord penchés sur la notion de « nature » et d'« environnement » : notions à la fois courantes et complexes, elles ont permis l'apparition d'un tourisme dit « de nature » où la contemplation et la découverte sont désormais une des motivations de la venue des visiteurs. Bien que cette forme de tourisme attire de plus en plus, les attentes diffèrent d'un client à l'autre ; c'est le cas notamment pour les pratiquants d'APPN qui ne recherchent pas les mêmes sensations.

En ce sens, le vaste territoire qu'est Causses Aigoual Cévennes profite d'une richesse environnementale diversifiée permettant de viser un large public. Il bénéficie également de la renommée du Mont Aigoual, qui constitue d'ailleurs un des sites les plus représentatifs. Il dispose d'un contexte propice à la mise en place d'activités de pleine nature mais le territoire de la Communauté de Communes ne doit cependant pas se définir par ce seul site et a tout intérêt à développer l'idée de Pôle Nature sur l'ensemble de ses communes. Une multitude d'acteurs entre ici en jeu, et bien qu'ils disposent d'intérêts différents voire contradictoires, ils doivent se concerter afin de mener une politique de développement cohérente. Le Pôle Nature apparaît comme une opportunité de développement pour la Communauté de Communes et pour le futur Office du Tourisme Intercommunal, mais il prend aussi appui sur les intérêts du Parc National qui œuvre pour la préservation environnementale, ainsi que l'ONF et les habitants vivant en cœur de parc.

Au-delà des intérêts propres à chacun, pour apporter un regard nouveau à ce projet de Pôle Nature, nous avons défini une méthode à la fois d'analyse et d'observation terrain. Après avoir pris connaissance du territoire et de la phase 1 déjà entamée, il nous a été utile de mener une analyse comparative avec l'exemple des Pôles de la Charente-Maritime et du Morvan afin de cerner les possibilités de développement au sein d'un tel projet. Les observations terrains menées nous ont permis de comprendre la manière dont ont été organisés les sentiers incitant les visiteurs à partir à la découverte des lieux, mais aussi de saisir les problématiques à prendre en compte lors de leur futur renouvellement. De plus, les réunions et entretiens ont été des moyens de mieux cerner les attentes de chaque acteur rencontré et des enjeux du territoire sur le long terme.

Nous avons vu à travers notre travail d'analyse un possible développement du Pôle Nature sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes afin d'assurer un développement touristique plus diffus et de dynamiser l'ensemble, diffusion qui doit aussi se faire sur toute l'année. Pour se faire, de nouvelles APPN regroupées par saison ont été proposées. Elles doivent être réfléchies de façon à ne pas dénaturer l'environnement en limitant les impacts négatifs sur l'espace naturel convoité.

Si de nouvelles activités peuvent être proposées dans un but d'attractivité et de diversification de l'offre, le développement de la communication et la fédération des acteurs semblent être aussi des éléments importants dans le cadre du développement du Pôle Nature. La communication tout d'abord doit être structurée et cohérente, en passant par le biais d'une véritable stratégie de communication sur l'offre d'APPN. En complément, différentes labellisations peuvent être envisagées en tant que gage officiel de qualité et d'outil promotionnel de valorisation de la destination. Au-delà de la communication, les différents acteurs et prestataires devront travailler en réseau pour appuyer l'image de la destination et pour mettre en commun leurs connaissances et compétences. Plusieurs outils peuvent être pensés pour la fédération de ces prestataires qui pourront ainsi agir ensemble pour un développement local durable et concerté.

Le Pôle Nature en Causses Aigoual Cévennes apparaît donc comme un moyen de dynamiser le territoire en proposant une véritable palette d'activités positionnées sur le créneau du tourisme de nature. Le projet se concentre essentiellement sur les sports de plein air mais d'autres activités orientées vers la découverte patrimoniale et environnementale pourraient être envisagées, comme c'est le cas pour le pôle « Le Domaine des Grands Lacs » qui semble privilégier en grande partie la valorisation des lacs et de ses paysages.

Selon la façon dont sont organisées les APPN, le Pôle Nature est aussi outil de gestion de la fréquentation touristique : grâce à l'implication du Parc National par exemple, le développement des activités est spatialement délimité et est étudié en fonction de la menace potentielle qu'il représente pour l'environnement. Au niveau temporel, la mise en place d'une offre d'activités sur plusieurs saisons est source de retombées économiques locales sur toute l'année et limite les problèmes liés à la saisonnalité.

Pour continuer sur la lancée de l'essor du projet Pôle Nature, nous avons donc essayé de proposer une vision nouvelle sur des activités qui pourraient être proposées, tout en gardant à l'esprit les spécificités du territoire et la nécessaire prise en compte de la nature environnante.

Cependant le développement d'activités touristiques est à relativiser ; le tourisme est parfois sources d'impacts négatifs sur l'environnement. Cela n'est plus à prouver et les causes en sont variées : mauvaise gestion de la fréquentation, aménagements dénaturant l'environnement, piétinement, etc... Les APPN n'échappent pas à la règle et sont également sources d'impacts lorsque les équipements et aménagements ne sont pas bien intégrés à l'environnement ou encore quand les comportements des pratiquants sont néfastes pour le territoire en cas d'encadrement insuffisant.

Ces divers impacts sont difficiles à quantifier ; pour les mesurer il faut des données précises de fréquentation mais aussi prendre en compte le caractère de l'espace naturel occupé. Vient ensuite la question de la nécessaire préservation d'espèces ou de milieux spécifiques. Dans ce cas, la protection doit être intégrée dans la démarche globale du développement durable car la préservation ne s'équilibre pas toujours avec l'économie : c'est là qu'intervient la notion de « capacité de charge » à laquelle sont confrontés les sites touristiques. Terme défini en 1964 par M. Wagar, il est décrit comme : « le niveau d'utilisation récréationnelle auquel un site peut résister tout en fournissant une qualité durable de loisirs ». Ce concept sous-entend une certaine subjectivité qui relève d'un arbitrage à la fois éthique et politique quant à la gestion de la capacité de charge d'un espace. Il existe en effet différents outils permettant de gérer la capacité de charge de tourisme (présenté dans le rapport publié sur le site de la Commission Européenne « Définir, mesurer et évaluer la capacité de charge dans les destinations touristiques européennes », 2001), tel que le zonage, la limitation du libre accès, la limitation de certaines activités, la labellisation écologique ou la fixation des prix, etc...

Ce concept de « capacité de charge », notamment au niveau touristique, est primordial pour les espaces naturels convoités, tels que le cœur du Parc National des Cévennes : il allie en effet les problématiques liées à l'attraction du site en tant qu'espace de loisirs, ou de découverte, avec celle de la nécessaire préservation. Dans toute aire protégée, il est indispensable de prendre en compte aussi bien la dimension écologique de la capacité de charge, que l'aspect social (Richez, 1992 et Deprest, 1997). Ces différents points doivent être pris en compte dans le cadre de la politique de gestion durable d'un territoire.

Bibliographie

SITES

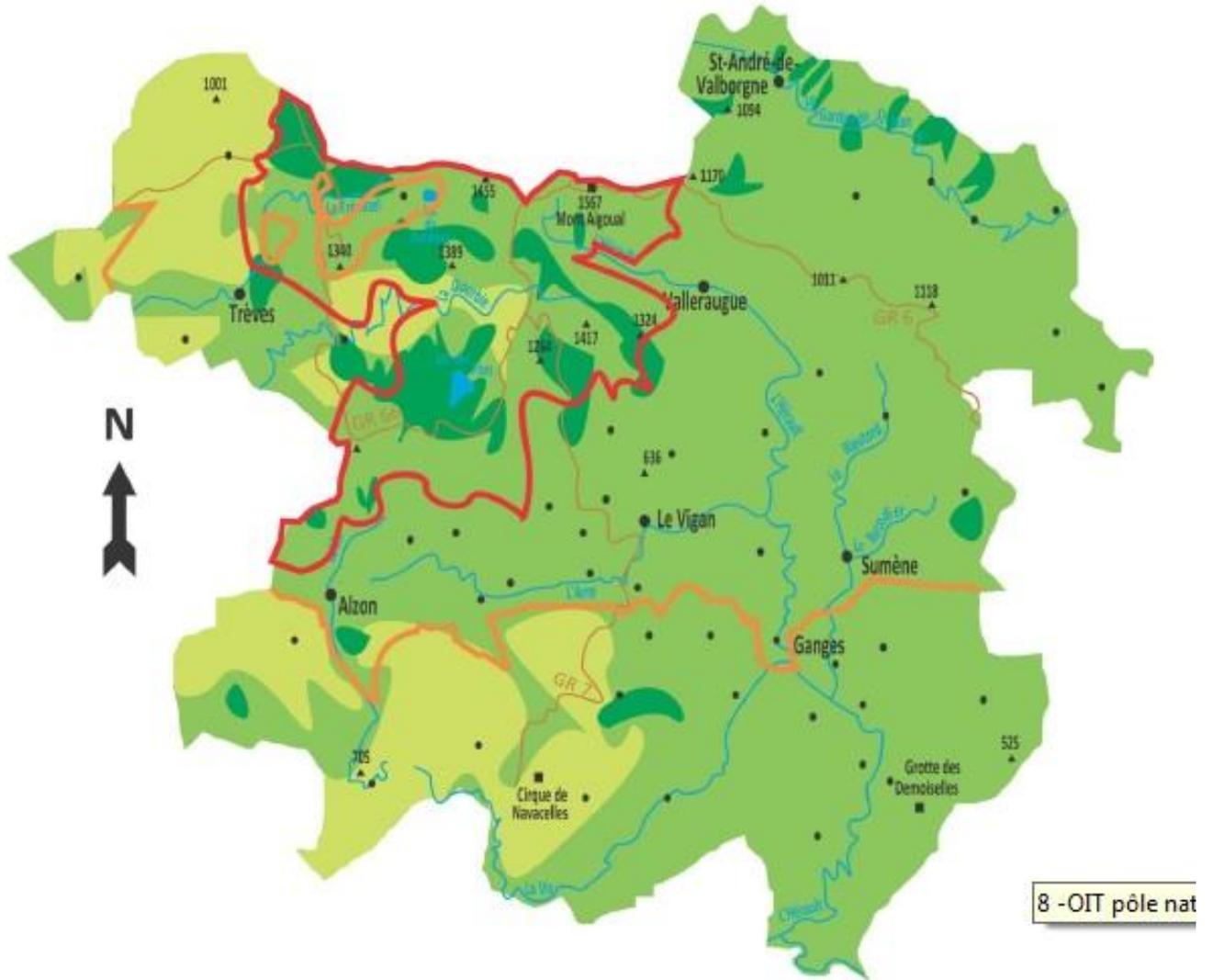
- <http://www.resgeol04.org>
- <http://www.cevennes-ecotourisme.com>
- <http://www.parc-ornithologique-du-teich.com>
- http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/pays/morvan/2012/10/31/la-politique-des-activites-de-pleine-nature-tournee-vers-le-morvan_1316208.html
- <http://www.gensdumorvan.fr/territoires/600000-massif-central-pour-deux-qpoles-de-natureq-en-morvan.html>
- <http://www.bienpublic.com/haute-cote-d-or/2012/04/11/grands-lacs-du-morvan-vers-la-creation-d-un-pole-nature>
- http://parcdumorvan.org/fic_bdd/mag_pdf_fr_fichier/1342446791_e-lettre_n27.pdf
- http://www.parcdumorvan.org/fic_bdd/pdf_fr_fichier/1382520470_Strategie_developpement_touristique_durable_PNRM.pdf
- <http://www.paysautunoismorvan.com/sports.html>
- <http://www.leconomiste.com/article/tourisme-le-sport-pour-desaisonnaliser-les-destinations>
- <http://www.aigoualpleinenature.fr/>
- <http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/page.cfm?id=17&cat=30>
- <http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/page.cfm?id=57&cat=20>
- http://www.stes-apes.med.ulg.ac.be/Documents_electroniques/MET/MET-DON/ELE%20MET-DON%208166.pdf
- <http://www.airdusud.com/pdf/espaces04.pdf>
- <http://www.airdusud.com/pdf/UtpnPresentation.pdf>
- e-tourisme : les outils de communication web 2.0 dans la stratégie marketing d'un territoire
- Philippe Fabry, Chargé mission e-tourisme at ATOUT FRANCE on Aug 31, 2010
- Construire l'image touristique d'un territoire - 5e Rencontres nationales communication et tourisme - Publié le : 10 juin 2013 par Cap'Com
- -Le tourisme et sa communication ou comment théoriser la communication touristique à l'époque des technologies de l'information et de la communication ? Colloque scientifique suivi d'une publication dans Mondes du tourisme
- <http://www.revue-espaces.com/contributions/116/tourisme-communication-comment-theoriser>
- <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/decouverte-du-territoire/marque-parc/>
- <http://www.cevennes-ecotourisme.com>
- <http://www.laclefverte.org>
- <http://www.gites-panda.fr>

ARTICLES ET PUBLICATIONS

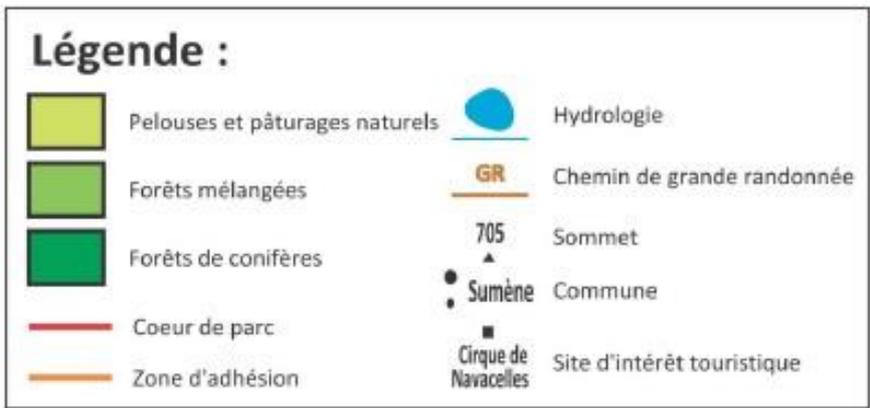
- Conseil national des Activités Physiques et Sportives (cnaps) 2002 « Les sports de nature pour un développement durable » - Rapport du Comité National des espaces, sites et itinéraires
- Université Joseph Fourier « Les activités sportives de nature en France : contraintes globales, flou organisationnel et stratégies d'acteurs » -Jean-Pierre Mounet, Laboratoire EROS, 3 Juillet 2000
- « Les lieux de pratique des sports de nature en France : une géographie différenciée », P Mao, P Bourdeau, Université Joseph Fourier de Grenoble, M@ppemonde 89, 2008.1
- E-tourisme : les outils de communication web 2.0 dans la stratégie marketing d'un territoire, Philippe Fabry, Chargé mission e-tourisme at ATOUT FRANCE on Aug 31, 2010
- Construire l'image touristique d'un territoire, 5e Rencontres nationales communication et tourisme, publié le : 10 juin 2013 par Cap'Com
- Le tourisme et sa communication ou comment théoriser la communication touristique à l'époque des technologies de l'information et de la communication ? Colloque scientifique suivi d'une publication dans Mondes du tourisme (<http://www.revue-espaces.com/contributions/116/tourisme-communication-comment-theoriser>)
- Toute la nature méditerranéenne, Les Guides du Naturaliste, Delachaux et Niestlé, Paul Sterry 2006
- Parc National des Cévennes, Encyclopédie du Voyage, Gallimard, 2013
- Cévennes, Espaces Sud Edition, Alain Gas et Jacques Durand
- Cevennes, Duculot, Kenneth Xhite, Daniel Faure et Michelle Sabatier, 1990
- Rapport « Définir, mesurer et évaluer la capacité de charge dans les destinations touristiques européennes », Athènes, décembre 2001 – Publié sur le site de la Commission Européenne

Annexes

Annexe I : Cartographie - « La Nature » en Sud Cévennes



8 - OIT pôle nat



0 10 km

CAUSSIN Marie
 PICART Alexandre
 Master "T.D.D.T." - 2013 / 2014

Annexe II: Devis site internet

De: **Christophe Grelier** cgrelier@compagnie-hyperactive.com
Objet: RE: Renseignements
Date: 3 février 2014 12:30
À: Raymond raymond.mathilde@gmail.com

Bonjour,

Pour un site du même ordre que les pôles nature, il faut compter entre 12 000 € HT et 18 000 € HT.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour une étude plus précise si besoin.

Cordialement,

Christophe Grelier
La Compagnie Hyperactive

NIORT
7, rue du Docteur Roux
79000 Niort
T 05 49 77 38 53
F 05 49 77 38 54
Plan
BORDEAUX
20, rue Saint-François
33000 Bordeaux
T 05 57 00 13 30
F 05 56 10 3 24
Plan

www.compagnie-hyperactive.com

-----Message d'origine-----

De : Raymond [mailto:raymond.mathilde@gmail.com]
Envoyé : lundi 3 février 2014 11:52
À : Bordeaux
Objet : Renseignements

Madame, Monsieur,

Etudiante en Master 1 Développement Durable et Aménagement des Territoires, dans le cadre de ma formation, je dois mener, en groupe, un projet tuteuré pour le développement d'un territoire. Je vous contacte donc car j'ai pu observer le travail que vous avez réalisé en créant le site des Pôles Nature de Charente-Maritime et j'aurais aimé savoir s'il vous était possible de me fournir un devis pour une prestation semblable. En effet, dans le cadre de cette redynamisation, nous conseillons de refaire le site internet et de s'adresser à un prestataire tel que vous afin de rendre plus lisible leur offre touristique et plus attractif le territoire.

En vous remerciant,

Cordialement,

Mathilde RAYMOND

Annexe III : Etude pour une via ferrata Grand Morgon

Etude pour une Via Ferrata « Grand Morgon »

Fiche d'identité

Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Savinois Serre-ponçon
Localisation	Massif du parpaillon
Coût total HT	10 242 €
Coût total TTC	12 250 €
Financement	Etat-DDR : 35 % soit 4288€ Région PACA : 35% soit 4288€ Départements 05 et 04 : 10% soit 1 225€ Autofinancement : 20% soit 2 450€
Date de commencement	2005
Date d'achèvement	2006
Cabinet d'études	Prisme
Contact	Communauté de communes du Savinois Serre-ponçon (CCSSP) Avenue de la Combe d'Or 05160 Savines le Lac Tel : 04 92 44 29 27 Fax : 04 92 44 21 49
Personne-ressource	Emmanuelle TIRAN

Contexte

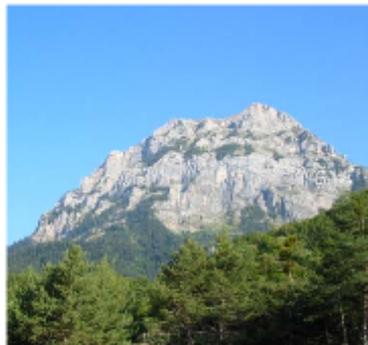
Savines le Lac est une commune touristique, localisée en bordure du lac de Serre-ponçon, au pied du massif du Morgon. Depuis sa création, le Pays SUD a le projet de développer des via ferrata afin d'ouvrir ses axes économiques vers la valorisation du patrimoine et le rayonnement des qualités et des ressources de son territoire montagneux.

En 1988 à Freissinière dans les Hautes Alpes est construite la première via ferrata française. Quatre ans plus tard en 1992, 5 via ferrata sont ouvertes dans le Briançonnais. Cet engouement pour cette discipline entraîne un développement en nombre avec, début 2002, plus de 80 via ferrata équipées en France. Cette croissance répond effectivement à une attente importante des vacanciers en saison ou pendant les week-ends. Si le nombre de via ferrata ne va sans doute pas cesser d'évoluer dans les années à venir, la tendance des derniers équipements fait plutôt la part belle à la mise en valeur d'un site naturel (cascades, cadre géographique) ou d'un patrimoine historique (La Grave, Grenoble).

La volonté commune, dans le projet de la via ferrata du Morgon, est de permettre aux pratiquants et touristes de découvrir les belles voies des falaises du Morgon, surplombant le lac de Serre-Ponçon, riche de son histoire et de son origine.

Sens du projet par rapport au projet de territoire

Le projet de via ferrata répond conjointement aux axes 5 et 6 de la Charte du Pays. En effet, il intègre à la fois une diversification de l'offre touristique, mais aussi son étalement tout au long de l'année, les via ferrata étant généralement praticables du printemps jusqu'à l'automne.



Annexe IV : Observation Sentier des arbres et des arbustes

Accessibilité

Seul le prospectus réalisé par le Parc National des Cévennes donne une idée approximative de la localisation du sentier grâce à des indications quant à l'entrée de la route qui mène au départ « on y accède par un chemin non goudronné à partir de la D157 (à l'ouest de Camprieu) ». Une fois devant l'entrée indiquée par le descriptif ci-dessous, un panneau signalait que l'accès était autorisé mais déconseillé et que la voie était réservée en priorité au transport de bois ce qui déconcerte et brouille le visiteur. Le chemin emprunté par le véhicule était praticable mais caillouteux et par moment mal entretenu (branches cassées, trous). A l'entrée du chemin, il était indiqué que le parking avant l'accès au sentier était à 3km. Après avoir traversé un pont, une aire semble être le parking où nous stationnons avant de commencer la promenade. Nous nous rendons compte une fois au milieu du sentier que le « vrai » parc auto prévu pour le sentier n'était pas du tout à l'endroit où nous avons laissé le véhicule. Nous nous rendons compte que nous avons dû nous tromper mais après réflexion, le parking semble réellement inaccessible peu importe la route (le livret indiquait pourtant un « parking aménagé obligatoire, suivre le fléchage »).



Signalétique

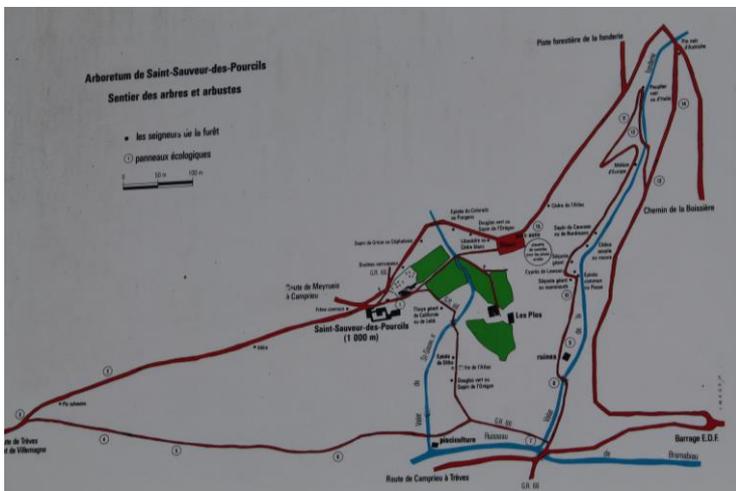
De même pour la signalétique, le prospectus nous a été essentiel pour comprendre et trouver l'entrée car il n'y avait aucun panneau en amont qui indiquait le « village » concerné ou même la direction du sentier.

Au niveau de l'endroit où nous étions garées, aucun panneau n'indiquait où nous nous trouvions par rapport au circuit, ni même qui indiquait vers où aller pour débiter le parcours.

Au cours du circuit (au milieu) nous avons pu apercevoir une carte de la boucle nous faisant comprendre que nous n'avions pas emprunter le circuit dans le bon sens.

Sans le livret du Parc National, le symbole de l'arboretum n'est pas toujours clair. D'ailleurs qu'est-ce qu'un arboretum exactement ? Rien ne l'explique vraiment et physiquement la différence n'est pas flagrante pour améliorer notre définition du concept.

De nombreux balisages indiquent différents types de chemins et itinéraires pédestres (borne en pierre, panneaux jaunes avec poteau en bois, marquage sur les arbres, chemins forestiers...) parfois plusieurs au même endroit et avec plusieurs chemins indiqués ce qui n'éclaire pas le chemin du randonneur bien au contraire.



Panneaux informatifs

Certains panneaux sont rédigés par l'ONF : juste un panneau en bois avec le nom de l'arbre et sa traduction en latin. Le problème est que certains sont mal placés (en hauteur, de travers...) et se dégradent (placés horizontalement). De plus, en hiver, il n'est pas simple de s'imaginer à quoi ressemble vraiment l'arbre (feuilles, fruits, ...) et lequel est concerné par le panneau.



Il faudrait réaliser une gravure ou installer un panneau illustrant l'arbre en saison estivale pour les promeneurs d'hiver puisque ce projet est destiné à étaler la saison touristique.

Les quelques panneaux en couleurs représentent des situations imaginées qui expliquent l'aspect de certains arbres touchés par des intempéries (arbre foudroyé, gelé...) ou modifiés par le passage d'animaux. Aucune information supplémentaire n'est décrite et cela n'a donc pas grand intérêt.

D'autres panneaux verticaux illustrent le nom des arbres avec quelques descriptions sur sa provenance et son âge ce qui apporte de nouvelles connaissances aux promeneurs.

Des panneaux en couleurs du Parc National donnent plus d'informations sur le territoire des Cévennes, et la faune et la flore avec des photos, ce sont les plus détaillés et cohérents, ils simplifient la lecture du site.

Aucune traduction n'apparaît sur les panneaux alors que certains mots employés sont difficilement compréhensibles car d'un champ lexical précis.

Communication

Livret du Parc National des Cévennes (dans les OT, Maison de pays, ...)

Flore

Lichens : « Mousse » des chênes, Parmélie

Mousses : Leucobryun glauque

Fougères : Capillaire, Polypode vulgaire

Végétaux ligneux : Hêtre/ fayard, Chêne, Genêt

Annexe V : Observations

Dans ces observations, nous nous mis à la place d'un touriste lambda qui ne connaît pas les limites administratives de la communauté de commune mais qui cherche à découvrir, à visiter et à entrer en communication avec la nature. Les remarques apportées relatent nos impressions vécues en tant que telles.



Abîme Bramabiau :

L'abîme de Bramabiau est un site remarquable et d'une rare beauté qui a valorisé notre visite. Pour notre parcours, nous avons emprunté la D986 en partant de la commune de l'Espérou. Le site est indiqué par des panneaux depuis plusieurs kilomètres déjà. C'est l'arrivée qui surprend car malgré le fait que le bureau d'accueil du site se trouve en bord de route, on est obligé de contourner le bâtiment pour atteindre l'accueil. En arrivant de l'autre côté par contre on se retrouve directement face à l'accueil.

Les 3 parkings du bureau d'accueil, en face, derrière et de l'autre côté de la route assurent la place en haute saison mais en basse saison les panneaux peuvent égarer.

Belvédère de l'abîme sur la D986 :

La variation des panneaux prête à confusion comme si les 3 panneaux annonçaient 3 informations différentes : les directions dirigent vers nul part (visite des grottes, accueil,...), les codes couleurs différent et même les types de panneau sont différents.

En arrivant de l'autre côté par contre il n'y a qu'un seul panneau avec les bonnes indications.

On peut dire donc qu'il y a un déséquilibre entre les deux faces de ce site pour accueillir le touriste et l'inviter à apprécier le paysage de l'abîme de Bramabiau.

Panneau d'information sur Dargilan installé à côté du belvédère de l'abîme est en dégradation pourtant il est assimilé automatiquement au paysage de l'abîme par sa proximité. La carte qu'elle affiche est trompeuse car il n'y a pas d'orientation (Nord-Sud) et elle est mal orientée en même temps. Les brochures déposées doivent être soit remplacé, soit jeté, soit changé de présentoir qui les protège des intempéries.



Arboretum de la Foux :

Est mal indiqué et depuis l'entrée au bord de la D986, il n'y a pas d'indications comme quoi c'est le sentier de la Foux, ni d'infos pour un arboretum. Il n'y a aucun panneau d'orientation, ni de balise, ni de borne de distance. Il n'y a pas de plan général du sentier pour connaître sa position et sa direction.

Sentier pédagogique de la maison du bois :

Le numéro de chemin forestier ne parle pas au randonneur et n'est pas indiqué sur le plan général des sentiers de randonnées distribué aux randonneurs. Manque le plan et d'informations sur le chemin à l'entrée du sentier (même problème que les autres sentiers sur l'orientation et les distances) pour se repérer et connaître le chemin à suivre. Pour le développement d'activités le long de l'année, les sentiers sont impraticables en hiver pour tous les types de publics car les sentiers sont recouverts de verglas au point que les pratiquants doivent se frayer un chemin dans les bois.

Annexe VI : Entretien avec le personne d'accueil de l'Office de Tourisme

- *Quelles sont vos attentes quant à notre étude ? Que veulent-ils développer en priorité ? (Activités sportives, partenariats ou développement sites culturels > ex : musée)*

Cela apporterait un œil extérieur avec des remarques constructives et d'éventuelles suggestions d'amélioration.

- *Comment se représente pour vous le pôle nature ? Quelle est la finalité de cette étude ? => communication propre au pôle, communication interne et externe, documents qui regroupent tous*

Le pôle nature est un projet cadré avec des axes précis.

Le pôle nature est l'opportunité de créer un grand essor afin d'impulser une dynamique sur la station Prat Peyrot. En effet, l'hiver lorsqu'il n'y a pas de neige, il n'y a aucuns sites touristiques ouverts et pas d'offres d'activités proposées aux gens en vacances, il s'agit donc d'animer la station hors neige et au-delà durant les 4 saisons.

- *Quelles sont les limites du développement touristique dans le cadre de la réglementation du parc national ? (ce qu'on ne peut pas faire...)*

L'image « Parc » est un atout pour le territoire car elle permet une identité forte. La demande est axée naturaliste. Dans le cadre de la protection de l'environnement et le respect de la nature, le territoire est préservé car les promeneurs sont plus sensibilisés.

Les contraintes de réglementations concernent plus les hébergements.

- *Avez-vous déjà pensé à la difficulté de gérer, structurer et promouvoir une offre touristique si diversifiée sur un territoire aussi vaste ?*

Le nouveau site internet commun pourrait permettre de structurer l'offre. Une volonté serait de pouvoir sélectionner par distance selon le lieu choisi les activités possibles sur le site internet.

- *Quelle est votre implication dans le pôle nature ?*

L'OT a un rôle de conseil et d'informations concernant les demandes et attentes de la clientèle.

- *Comment contribuez-vous à sa mise en place ?*

L'OT servira de relai à l'information et la communication.

- *Comment estimez-vous la fréquentation hors saison et en saison (fossé ou non?) ?*

Il n'y a pas de sorties proposées, l'OT oriente vers des contacts selon les attentes de la clientèle.

Le programme du parc présente l'ensemble des animations du territoire sur l'année (les manifestations y sont toutes référencées et les informations transitent par l'OT obligatoirement ce qui rend l'offre cohérente)

Adhérents = hébergeurs ou prestataires de services (accompagnateurs de montagne)
Lien avec la cc finance à 90 % pour fonctionnement pour développer le territoire,

Relation des acteurs :

Une convention d'objectifs est rédigée par l'OT en concertation avec la Communauté de Communes. Le bâtiment appartient au parc, les frais sont partagés (sorte de loyer) ce qui offre des coûts intéressants.

Sentiers d'interprétation : bonne idée car pays de la randonnée, offre adaptée aux familles
Adaptation à plus de demande, diversification

Les PR sont entretenus par le Conseil Général avec charte spécifique. La Fédération Française de randonnée pédestre entretient les GR. Le balisage en Zone Parc quant à lui est particulier.

Il y a 2 ans des balades nocturnes ont été proposés à de rares occasions.

La communication sur le fait d'être dans un parc n'est pas assez forte (panneau par exemple) et le territoire manque de signalétique.

Le territoire détient trop de dénominations ce qui altère la compréhension des visiteurs. La nomination de ce nouvel espace est complexe car il y a beaucoup d'identités en son sein (Gard/Lozère, Mont Aigoual, Cœur de Parc, PN des Cévennes, etc.).

OIT : Nouvelle identité en réflexion « Sud Cévennes » pour création d'une image commune, un seul nom représentant tout le monde.

La création de l'OIT complexifie la tâche de l'antenne car le territoire est plus vaste et il faut donc élargir ses connaissances. L'OIT permettra une harmonisation des méthodes : démarche qualité mauvaise à l'Espérou en comparaison à d'autres OT.

Annexe VII : Réunion sur le Pôle Nature

Le pôle nature fonctionne par groupes de travail. Groupes de travail validés par un comité de techniciens lui-même validé par un comité de pilotage composé d'élus. Les élus valident les avancées du travail. En fonction des thématiques, différentes personnes sont sollicitées. Il doit aussi y avoir prochainement une validation « scientifique » c'est-à-dire que des personnes ressources (bergers etc.) vont vérifier la véracité des textes d'interprétation.

Membres participants à la réunion:

- La présidente de l'association Charles Flahault
- Anton Smirnoff
- 1 Technicien forêt Aigoual Cévennes
- 1 responsable ONF
- 1 membre de la fédération des chasseurs du Gard, Nicolas PAGES
- 1 chargé de mission au PNC
- 1 technicienne accueil et sensibilisation au PNC (Massif de l'Aigoual, accueil, tourisme, éducation, environnement)

Mise en interprétation des sentiers. CG faisait partie du groupe de travail, mais il n'a jamais participé à une réunion.

Points à traiter :

1. Le sentier de la vallée du bonheur/sentier de saint sauveur : mise en place ou non ?
Contrainte foncier. Un privé possède une grande partie du terrain. Ce propriétaire pose des problèmes.
-Vallée du bonheur : problème de foncier privé. Pas d'accord de passage écrit.
Mais il y a une voie communale qui pourrait se substituer au passage privé.
Est-ce intéressant en termes de contenu ? Faisable en tant qu'intérêt. Mais cette voie est sur la rive droite, elle est très embroussaillée, humide, traverse le ruisseau (passerelle qui devrait être construite donc coût supplémentaire). Trop de complications en termes d'aménagement -> sentier abandonné (plus que 5 sentiers au lieu de 6). En perdant le sentier du bonheur on perd l'approche pastorale du sommet. Ils voulaient faire une partie sur l'avant reboisement du sommet malheureusement c'est désormais impossible. Une partie de l'histoire du sommet ne pourra pas être mise en avant car on parlera uniquement du côté reboisement.
-Sentier St Sauveur : côté humain et historique => château, église etc.
Faut-il faire l'interprétation pour les enfants ou pas ?
2. Point bilan sur la lecture des textes qui constitueront les brochures d'interprétation
Il y a 5 sentiers. Les textes d'interprétation sont déjà réalisés. Faire appel à un prestataire pour vérifier les textes. Homogénéisation des textes est primordiale. Les brochures proposées au public doivent être harmonisées car elles ont été rédigées par tout un ensemble de personnes différentes et donc différentes approches.
Le patrimoine naturel, culturel. Le patrimoine bâti est aussi à prendre en compte dans le pôle nature.
-Sentier de l'hort de dieu est différent.
Il y a une certaine responsabilité de la section communication en termes de sécurité sur les sentiers. S'il y a un problème, c'est leur responsabilité (si manque d'info données etc.)
3. Panneaux de départ des sentiers
Toute la signalétique à revoir, quel prestataire ?
4. Point sur thèmes/texte des livrets d'interprétation (couleurs, payant)
Ils vont faire des brochures gratuites pour chaque sentier à donner aux touristes et en plus éditer un livret, plus conséquent, qui sera payant et qui regroupera beaucoup plus d'informations sur tous les sentiers d'interprétation.
5. Point financier, marché de mise en interprétation, cahier des charges
6. Point d'étape sur l'observatoire des mouflons

Annexe VIII : Questions aux prestataires touristiques

Réponse reçue par e-mail

<http://www.aigoualpleinenature.fr/>

Xavier BINET (06.01.74.95.82)

- Qu'est-ce qu'Aigoual pleine nature ?

Aigoual Pleine Nature est un regroupement de professionnel des activités de pleine nature, et ce afin de mutualiser nos moyens et proposer une offre plus large.

- Quelles offres spécifiques proposez-vous ?

Des produits un peu innovants, sortie en nocturne, au lever du soleil, thématiques particulières (salades sauvages, orchidée...)

- Avez-vous des politiques saisonnières (organisation, prix, offres, etc.) ?

Non les tarifs restent les même pour une prestation équivalente, au niveau de l'organisation nous essayons d'adapter nos propositions aux différentes saisons.

- Avez-vous des idées pour développer votre activité ?

Les activités à proposer sont en place il nous manque à l'heure actuelle des moyens de communication et de réservation.

- Comment estimez-vous la fréquentation hors saison et en saison (faussée ou non) ?

80% juillet et Aout, 20% le reste de l'année

- D'après vous, quels sont les atouts que le territoire n'exploite/ne valorise pas assez ainsi que ses faiblesses ?

Le territoire ne bénéficie pas d'une image dynamique, il manque des hébergements de grand groupe, problème de législation sur certains site concernant des activités spécifiques (notamment canyon et spéléo)

- Que pensez-vous de la qualité des équipements sur la station et aux alentours ?

Equipement ok mais pas de vie autours

- Quels sont à votre avis les enjeux du territoire et particulièrement du Pôle Nature ?

Proposer une offre attractive pour augmenter la fréquentation et notamment hors saison.

- En quoi ce territoire vous semble-t-il attractif ?

Un grand potentiel Activités de Pleine Nature mais aussi culturel avec une histoire riche et un bon nombre de site historique et protohistorique. Un grand potentiel pour la clientèle nature/montagne.

- Qu'aimeriez-vous voir se développer au sein de Causses Aigoual Cévennes ? (activités de sport et loisirs de nature, thématiques, spécificités).

Des aménagements intelligents de site de pratique par exemple si on équipe une voie d'escalade prévoir parking et sentier d'accès ainsi que des toilettes, pour d'autre activité privilégier les accès public (par ex pour le canoë).